L'Hebdo du Haut-Jura et du Haut-Bugey

Imprimé en France — Bourgogne Franche-Comté

Courrier gratuit, bimensuel et indépendant

Un vrai journal gratuit d'information

n°225 — DU 4 AU 18 FÉVRIER 2021 — Site : www.lhebdoduhautjura.org

France SPA & Bien être — Nouveau Showroom à Oyonnax

Tél 07 85 12 15 81

93 rue de Geilles Oyonnax

GRAND DESTOCKAGE

VEGASIAN — SUPÉRETTE ASIATIQUE

fête son deuxième anniversaire et lance prochainement son site internet.
Découvrez les saveurs de l'asie au magasin ou en ligne sur
www.vegasian.fr
176 cours de Verdun 01100 OYONNAX

FENÊTRES +

Dépannage - Service après-vente
Rénovation - Motorisation

14 Rue Du Lyonnais - MONTREAL LA CLUSE
Tél 04 74 76 22 65 / 07 77 37 35 01
Jonathan.blondel@fenetresplus.com

Votre confiance récompensée : 150€*
* Bon d'achat à valoir sur un minimum de 2000€ TTC de commande
Valable sur présentation de cette publicité
en magasin jusqu'au 30/06/2021 (date de commande)
Remise à valoir sur le prix de la commande TTC
Offre non cumulable hors promotion en cours

HAUT-JURA

Quel avenir pour l'hôpital de Saint-Claude ?

Voir page 3

LES ACTUALITÉS

NANTUA : Inauguration de la Maison France Services page 7

- **LIVRES de Jean Burdeyron** page 2
- **100 ans de la Maison Pierre Vaux** page 4
- **VAUX : Réunion d'échange avec les maires actuels de l'ancienne Com Com Jura Sud** page 5
- **CUTTURA : M. Duchemin nous présente la Roue du Lizon** page 6
- **Régions** pages 11 à 14
- **Petites Annonces - Tribunes Libres** page 15

Jeu concours Spécial Saint Valentin

Déclarez votre flamme

Retrouvez votre message sur les panneaux de la ville de Saint-Claude

Organisé par l'UCI

Modalités du jeu page 2

Edito

Ordre, contrordre, désordre !

Qu'il y ait une incertitude, c'est normal, mais on ne peut pas ajouter de cacophonie à l'incertitude.
L'incertitude sur les décisions à venir, que chacun espère justes, pleines de bons sens, génère un climat néfaste sur le moral des gens. C'est usant d'attendre semaine après semaine, jour après jour la bonne décision qui permettrait de faire vraiment baisser le nombre de personnes atteintes de Covid. Le mercredi, Conseil de défense, avec quelques mesures annoncées. Un nouveau tour de vis pour éviter le confinement. Ces 8 derniers jours le suspens a malmené les Français. ***«Tout ça pour ça»***, ont déploré à l'unisson le chef de file des députés LR, Damien Abad et le secrétaire national du PCF, Fabien Roussel. ***«Je trouve particulièrement dangereux de jouer sur la corde psychologique des Français en faisant monter la menace du confinement ces derniers jours pour finalement envoyer à la volée un Premier ministre embarrassé faire des annonces mineures»***, a tweeté le député LR de l'Ain.
Si l'on doit être confiner, les Français se sont faits à l'idée, ils sont résignés et préfèrent que cela se passe maintenant, en hiver, que ce soit fait, plutôt qu'en période printanière avec les beaux jours.

Un mal être dans la vie au quotidien

En cette période hivernale, pense-t-on aux travailleurs qui consentent de gros efforts, sans restauration possible, ils mangent dans leur camion. De leur côté, les commerçants pensaient se refaire une petite santé avec les soldes mais le couvre-feu imposé leur est préjudiciable, à cela s'ajoute cette période d'incertitude sur les décisions à venir qui rend les gens frileux, les dépenses sont limitées.
Les salariés en télétravail ont pour certains de plus en plus de mal à vivre cette coupure avec leurs collègues.
Les étudiants font sentir leur inquiétude, pas de stages, pas d'alternances, comment peuvent-ils tirer partie de leur formation ? Ils ne pourront poursuivre leurs études.
Autre sujet sensible, la campagne de vaccination, où tout doit être calculé, partagé puisqu'il faut prévoir dans les stocks livrés, la 2e dose pour le rappel doit être injectée 3 semaines après, cela va créer des limites.

La recherche de la bonne formule

Tout est sur la table des Ministres, *«à quelle sauce allons-nous être mangés» ?.*

Dominique Piazzolla
Directeur fondateur

SAINT-CLAUDE
Jeu de la Saint-Valentin
Gagnez 50€ en bons d'achat U.C.I. en déclarant votre amour !!!

Entre le 3 et le 13 février, **L'U.C.I. organise un concours de déclaration d'amour à l'occasion de la Saint-Valentin.**
Pour jouer rien de plus simple :
- Composez votre message enflammé et ses mots doux en 15 mots maximum et envoyer le par mail à :
Love.uci39200@gmail.com
Ou
Complétez un bulletin de participation mis à disposition chez les commerçants U.C.I. ou découpez-celui ci-joint.
- Déposez votre bulletin dans l'urne mise à disposition à la Bijouterie ROAT ou par mail.
Les déclarations d'amour seront diffusées sur les panneaux lumineux de la ville du 3 au 14 février.
Vendredi 13 février, un jury choisira les 3 plus belles déclarations qui gagneront un bon d'achat de 50€ valable chez les commerçants UCI.

L'Hebdo du Haut-Jura et du Haut-Bugey
Votre journal local d'information
N°1 sur votre territoire
toutes les deux semaines

Jean Burdeyron présente ses deux livres «Tigué Bédré» et le 2e «Tanga Bédré»

Le mercredi 20 janvier, Jean Burdeyron, accompagné de son épouse nous ont fait le plaisir de passer dans notre agence, rue du Pré, à Saint-Claude. C'était l'occasion pour lui de nous présenter ses deux livres, le premier «Tigué Bedré», écrit il y a un an et «Tanga Bédré» sortie en décembre dernier.
Né en 1951, Jean Burdeyron, médecin, a consacré près de 30 ans de sa vie à la politique locale, ancien maire de Moirans-en-Montagne, conseiller départemental du Jura et régional.
«Avant je n'avais pas le temps d'écrire. Il y a longtemps que je voulais écrire avec bien des choses en tête» nous confiait-il.

Pourquoi avez-vous voulu écrire ces livres sur l'Afrique équatoriale ?

«J'ai beaucoup été en Afrique, je connais pas mal les Africains et surtout le Burkina Faso. C'est une amie, qui est Moussi, un peuple d'Afrique de l'ouest qui m'a fait découvrir ce peuple et le Moré est la langue de la tribu des Mossis».
Il y a un an, inspiré par l'Afrique Equatoriale, Jean Burdeyron écrivait son premier récit aux Editions Amalthée «Trigué Bedré», ou la sagesse retrouvée. Dans son premier conte «Tigué Bedré» une tribu de chimpanzés à laquelle appartiennent Nemo et Pti Luc.
Comment retrouver la sagesse, celle que l'empire a perdue ? ; Celle que son oncle lui a enseignée ? Luc se pose souvent cette question. Il sait bien que sans sagesse, l'empire court à sa perte. Alors quand un drame terrible le frappe, lui et sa famille, Luc estime qu'il ne peut plus vivre ainsi, dans cette société violente, déshumanisée, normative… assoupie. Il lui faut retourner là-bas, au royaume d'Avant. Parviendra-t-il à aller au bout de son rêve? Retrouvera-t-il Tigué Bedré et la sagesse ? Des obstacles l'attendent sur le chemin.
Une fable dans l'air du temps où la jeunesse et le courage nous incitent à ouvrir les yeux, à nous réveiller, à ne pas oublier. «Tigué Bedré» n'est pas seulement un conte, mais bien un récit allégorique.

Tanga Bédré
ou la quête impossible

Un an après, Jean Burdeyron a voulu donner une suite du récit «Tigué Bedré» car il avait encore des choses à dire sur la société d'aujourd'hui. Comme il le précise, ce livre est une œuvre de fiction. Les noms, les personnages et les événements sont le fruit de l'imagination de l'auteur et toute ressemblance avec des personnes existantes ou ayant existé, est purement fortuites.
En observateur attentif de notre société, après son premier ouvrage, Jean Burdeyron nous livre une suite oscillant entre conte et récit allégorique.
«Tu vois, Virunga, je crois qu'il y a autre chose que la sagesse, le bon sens, le quotidien ou le présent, comme tu voudras. Autre chose, et cette autre chose, c'est sûrement le sens, celui que l'on veut donner à sa vie».
A la mort de Chief, Pti Luc ressent l'impérative nécessité

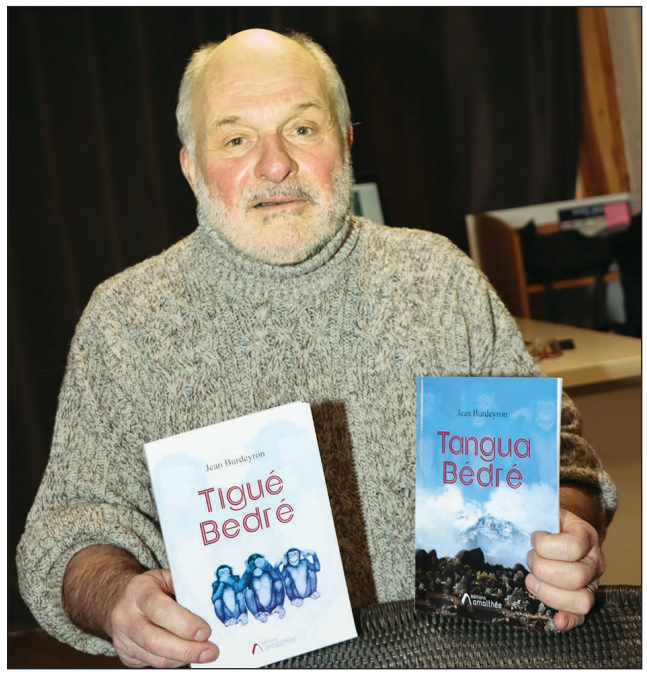

de découvrir le sens et décide de quitter les siens hantés par le souvenir de Virunga, le Grand Gorille croisé en chemin. Mais avant de partir il confie une mission à son ami Nemo, retrouver les siens et les ramener au pays de la sagesse, celui de Tigué Bedré. Au prix de périlleuses aventures, Nemo parviendra-t-il à mener à bien cette mission ? Lui et les siens sauront-ils se contenter de la sagesse retrouvée ou voudront-ils connaître, eux aussi, le sens de la vie ? Tanga Bédré, la grande montagne, révèlera-t-elle ses secrets ?
Avant de nous quitter, avec Jean Burdeyron, et de nous avoir fait vivre son inspiration africaine sur ses deux livres et peut-être un parallèle avec notre société actuelle, il nous donnait la définition de la Sagesse en Orient *«Ne rien dire, ne rien voir, ne rien entendre».* Toujours inspiré avec ce qui se passe aujourd'hui, il nous confiait qu'il était déjà à l'œuvre pour une suite, avec un 3e tome.

Ces deux livres : «Tigué Bedré» et «Tanga Bédré» sont disponibles dans toutes les librairies jurassiennes ou sur le site internet : www.editions-amalthee.com au prix de 9.90 euros aux Editions Amalthée.

Dominique Piazzolla

La recette d'Annabelle

ROULEAUX DE PRINTEMPS

****INGRÉDIENTS****
- 20 galettes de riz
- 1 petit Paquet de vermicelles de soja
- 1 petite boîte de germes de soja (200g env)
- 1 sachet de laitue prêt à l'emploi
- 20 feuilles de menthe
- 2 tranches de blanc de poulet
- 2 cuillères de sauce soja classique
****RECETTE****
- Rassemblez tous les ingrédients
- Réhydrater les vermicelles de riz dans l'eau bouillante.
- Découper les tranches de blanc de poulet en lamelles fines, mettre dans un bol et verser les 2 cuillères à café de sauce soja par dessus.
- Immerger quelques secondes 1 galette de riz dans le plat d'eau tiède.
- Etendre sur un torchon humide répartir 1 feuille de salade/1 feuille de menthe/vermicelles de riz/ les lanières de poulet égouttées/ les germes de soja.
- Fermer les rouleaux en n'hésitant pas à serrer.
****PLIAGE****
- Mettre la garniture sur la partie basse de la galette.
- Rabattre le bas de la galette, puis les côtés.
- Rouler jusqu'en haut
*****Attention ne pas les superposer ils se colleraient entre eux, à emballer individuellement dans du cellophane***
- Servir avec de la sauce pour nems.
Accord met/vin Chardonnay vieille vigne 2017, Château Gréa.
Retrouvez la vidéo de la recette sur notre page Facebook et sur le site du journal).

Quel avenir pour l'hôpital de Saint-Claude ?

L'année 2020 a été très mouvementée pour le milieu médical dans le monde entier et plus particulièrement à Saint-Claude, entre la Covid-19, les manifestations, les différents conflits, et les élections municipales où l'hôpital est devenu un sujet politique. Une situation qui a généré un flou total pour les habitants de Saint-Claude et plus globalement les Haut-Jurassiens. Afin d'éclaircir cette situation nous avons rencontré 4 personnalités au cœur du débat hospitalier, à savoir Jean-Louis Millet, le maire de Saint-Claude, Lilian Brosse, le nouveau directeur délégué de l'hôpital, André Jannet, président du CODESOHO et Frédéric Poncet, le nouveau président du Conseil de surveillance de l'hôpital. Voici leurs réponses suite à nos échanges, de quoi éclaircir certains points quant au devenir de l'hôpital.

L'avenir de l'hôpital

Lilian Brosse,
nouveau directeur délégué de l'hôpital, nous présentait le cheminement d'un développement satisfaisant *«Le travail effectué depuis la fermeture de la maternité par l'administration provisoire a permis de poser des bases solides pour envisager à nouveau le développement du Centre Hospitalier»*. Cela c'est traduit par des investissements comme *«la sécurisation des bâtiments et la mise à niveau de la sécurité incendie pour 1,8 millions d'euros, la mise en place de la climatisation à la résidence Mont Bayard, l'ouverture d'une nouvelle unité de médecine en 2019, la ré-internalisation du SMUR avec l'achat d'une ambulance, la mise en place de la fibre permettant le transfert et l'interprétation d'images médicales»*, nous précisait-il.

Jean-Louis Millet,
maire de Saint-Claude, la situation est plus complexe. La raison ? il ne reçoit plus d'informations de l'hôpital *«ni le directeur M. Ducolomb, ni l'ARS ne me communique des informations. Je suis boycotté parce que j'ai un avis divergeant. On m'ignore, c'est clairement délibéré et personnel. Je n'ai jamais de retour à mes sollicitations»*.

Frédéric Poncet,
président du Conseil de surveillance de l'hôpital, nous a décrit une situation de transition *«nous sommes à la croisée des chemins en ce qui concerne l'avenir de l'hôpital mais aussi plus globalement au sujet dans la santé dans notre pays»*. Il a affiché son ambition *«j'encourage à avoir un outil correspondant aux besoins des habitants du territoire mais aussi qui garantie la sécurité des soins»*.

André Jannet,
président de CODESOHO, voit un avenir plus sombre *«on va continuer à fermer des services, si on ne continue pas le combat je vois un avenir sombre pour cet hôpital. Malgré la pandémie on doit continuer à se battre afin d'obtenir la réouverture de nos services et d'empêcher la fermeture d'autres services. Ca fait un moment que l'on nous mène en bateau, il est illusoire de penser que l'ARS investira sur l'hôpital de Saint-Claude aujourd'hui»*.

La maternité et la chirurgie

Lilian Brosse
s'est montré clair à ce sujet *«Trois ans après la fermeture de la maternité il n'est pas prévu que cette dernière rouvre. En revanche, de nouveaux projets sont à l'étude ou en cours, notamment : la rénovation voire l'agrandissement de service de dialyse, l'augmentation du capacitaire du service de soins de suite passant de 20 à 30 lits, la poursuite du développement de la chirurgie ambulatoire qui doit, rappelons-le, représenter au niveau national 70% des actes chirurgicaux»*.

Jean-Louis Millet,
lui, garde espoir *«Oui la réouverture est possible, tout est possible, on se bat pour ça. Mais il faut changer de politique au plus haut niveau et stopper le silence complice de certains membres du corps médical, qui est inacceptable, il faut se mobiliser tous ensemble»*. Les solutions pour palier le manque d'une maternité, comme les accouchements assistés à domicile, sont exclues pour le maire *«ça serait non seulement cautionner ce qu'il se passe et également un danger, et pire encore : une forte régression»*.

Frédéric Poncet
n'exclu pas d'avoir des naissances à Saint-Claude mais sous une forme différente *«des expérimentations permettraient de revoir des naissances à Saint-Claude, par le biais des Maisons de naissances par exemple, dans le cadre de grossesses sans risques bien-sûr»*. Il a aussi tenu à expliquer les raisons de la fermeture de la maternité *«la maternité, il faut le dire, a fermé pour des raisons liées à la sécurité des accouchements. Des femmes ont perdu des enfants à la maternité pas seulement dans des ambulances»*. Concernant la chirurgie M. Poncet s'est prononcé de manière optimiste *«on pourrait, avec du travail et de la concertation, sans aucun doute la développer»*.

André Jannet
a évoqué une situation complexe *«actuellement nous sommes dans une impasse totale, mais on ne va pas arrêter le combat. Les chiffres des naissances en France sont au plus bas et cela est lié aux fermetures de nombreuses maternités»*. En ce qui concerne les solutions pour compenser l'absence de maternité M. Jannet indique un risque trop élevé pour ce qui est des accouchements à domicile et pointe du doigt *«les mauvais résultats dans la région Bourgogne-Franche-Comté en termes de décès au moment de la naissance»*.

Coopération avec le centre hospitalier d'Oyonnax

Lilian Brosse
a confirmé l'existence d'échanges entre les deux hôpitaux mais à nuancer son propos quant à une coopération possible : *«Bien sûr des liens existent entre les hôpitaux de Saint Claude et Oyonnax, mais le passé a montré qu'il était difficile d'aller au-delà des coopérations actuelles, chacun ayant construit son propre hôpital pour une offre de soins sensiblement similaire. Aujourd'hui les soins ne pouvant être réalisés à Saint Claude ne le sont pas beaucoup plus à Oyonnax, exception faite de la maternité»*.

Jean-Louis Millet
a clairement affiché cette volonté de lier les deux hôpitaux *«il y a un an j'ai rencontré le maire d'Oyonnax et le directeur de l'hôpital d'Oyonnax, ils sont d'accord pour venir opérer en chirurgie à Saint-Claude. Sauf que la direction n'en veut pas, tout simplement parce qu'ils ne veulent pas que l'activité s'éloigne de Lons-le-Saunier»*.

Frédéric Poncet
s'est exprimé plus prudemment *«ce n'est pas exclu mais c'est compliqué. La direction de Lons-le-Saunier n'est pas contre mais il faut que ce qu'on aille chercher à Oyonnax soit complémentaire. Cela passera une nouvelle fois par de la concertation et du travail»*.

André Jannet
nous a indiqué que cette coopération était le choix le plus raisonnable *«arrêtons de faire prendre des risques aux gens, une collaboration avec Oyonnax serait la bienvenue, pour faire tourner cet hôpital comme il le doit. On doit être soigné convenablement, suivant ses besoins et non ses revenus»*.

Redorer l'image de l'Hôpital

Lilian Brosse
nous expliquait son avis à ce sujet *«C'est un point sur lequel il nous faut en effet travailler, tant je mesure la perception erronée et infondée que certains peuvent en avoir, à commencer par faire savoir ce que l'hôpital apporte en terme d'offre et de services à la population, et aux professionnels libéraux du territoire»*. Il a tenu à mentionner la reconnaissance de la qualité des services de l'hôpital *«il convient de souligner et rappeler la qualité et l'organisation des soins dispensés au sein de l'établissement qui, une nouvelle fois, ont été saluées par les experts visiteurs de la Haute Autorité de Santé lors d'une nouvelle visite la semaine passée»*.

Jean-Louis Millet
a quant à lui évoqué son inquiétude au sujet de l'avenir du laboratoire *«la direction hospitalière a décidé d'accélérer la chute. Quand un laboratoire ferme la nuit on porte atteinte aux urgences de nuit et à terme cette possible absence de laboratoire portera atteinte au bon fonctionnement de la dialyse aussi. On met en péril le fonctionnement des urgences et de la dialyse. La situation peut vite tourner à la catastrophe et l'image sera bien plus que détériorée»*.

Pour M. Poncet,
donner une meilleure image à l'hôpital passe d'abord par *«mieux faire connaître l'offre de soins, les gens seraient agréablement surpris de savoir toutes les choses que l'on fait encore dans l'hôpital»*. Il est aussi favorable à développer la prévention et la sensibilisation sur l'obésité ou sur les fins de vie par exemple. Enfin, il souhaite que tous les élus du Haut-Jura *«aillent dans le même sens pour montrer que le sujet de l'hôpital doit être traité de manière unie»*.

André Jannet
a tenu à saluer le travail du personnel au sein de cet établissement, *«qui reste un bon hôpital, je ne suis pas là pour juger, le CODESOHO n'a jamais mis les pieds dans l'hôpital, nous manifestons toujours à l'extérieur de l'hôpital»* et garde espoir *«on peut faire reprendre de la hauteur à cet hôpital. Il faut nous écouter, il y a réel enjeu, nous avons un bassin de vie de 60.000 habitants»*. Il confiait avoir *«une triste pensée pour le docteur Boukezzata, qui faisait un travail remarquable»*. Pour M. Jannet la clé de la réussite se situe dans l'embauche, car *«le personnel est en souffrance»* et la réouverture des services.

Que retenir de ces propos ?

Premièrement, et ce n'est pas rien, chacun croit en cet hôpital et souhaite le voir perdurer, mais de différentes manières. Deuxièmement, les déclarations des quatre intervenants montrent malgré des désaccords déjà connus, quelques points communs : la collaboration avec le centre hospitalier d'Oyonnax n'est exclu par aucun et tous souhaitent améliorer l'image de l'hôpital. De plus, l'arrivée d'une IRM et dun service d'oncologie, souhaités et réclamés par Jean-Louis Millet depuis 2017, est aussi une volonté affichée par Frédéric Poncet aujourd'hui. Troisièmement, les discours auront éclairci certains points : le cas de la chirurgie n'est pas au point mort, en revanche celui de la maternité semble beaucoup plus compromis.

Alex Maitret

André Jannet

«Au niveau de l'économie on a sorti le chéquier, maintenant sortons le pour la santé, donnons-nous les moyens et mettons les moyens»

Jean-Louis Millet

«Depuis l'arrivée de M. Pribille il y a un déni de cette exception géographique, qui avait toujours été reconnue avant. C'est nier une réalité géographique, topographique, climatique au détriment des patients».

Frédéric Poncet

«J'aimerais qu'on challenge l'ARS, je voudrais qu'on aille sur de l'innovation, afin de co-construire la meilleure politique de santé sur un territoire comme le notre, par le biais d'une convention cadre avec l'ARS et le territoire pour converger vers ce type d'objectif»

Lilian Brosse

«Trois ans après la fermeture de la maternité, il n'est pas prévu de la rouvrir, pas plus que la chirurgie parce qu'elle n'a pas fermé. Pour rappel, nous pratiquons de la chirurgie ambulatoire, et avons vocation à la développer»

MAISON PIERRE VAUX
100 ANS

1920 - 2020
100 ans et trois générations pour l'entreprise Sanclaudienne de la Maison Pierre Vaux

Dora et Dominique Vaux, heureux de pésenter le parapluie bleu, entouré d'un bande bleu, blanc, rouge, qui est en plein boum, et uniquement en commande sur site.

Au centre de la photo, René Pierre Vaux enfant, âgé de 4 ans, et sa maman Joséphine.

Dominique et Dora Vaux proposent des parapluies haut de gamme réalisés avec des mâts en ébène, macassar et palissandre.

Une série spéciale de parapluies pour fêter les 100 ans de la Maison Pierre Vaux.

Les parapluies Maison Pierre Vaux, c'est plus qu'une histoire de famille d'artisans, c'est un savoir-faire d'excellence, dans la tradition d'un métier d'art, qui a commencé en 1920 à Saint-Claude et se perpétue depuis trois générations. L'entreprise vient de fêter ses 100 ans d'existence fin d'année 2020.

Le jeune couple Corrézien de Palisse, arrondissement d'Ussel, Pierre et Joséphine Vaux arrivaient à Saint-Claude en 1920. Dans la même année, Pierre Vaux achetait une petite boutique, 3, rue Mercière à Saint-Claude, se lançait dans la vente et la réparation de parapluies. Quelques années plus tard, le magasin s'agrandissait avec l'achat, juste à côté de l'enseigne, Le Soldeur Moderne. Malheureusement, en 1932, année tragique avec le décès de Pierre Vaux à l'âge de 40 ans.

Pour que le travail de son mari ne tombe pas dans l'oubli et dans le désespoir, Joséphine Vaux, son épouse décide de reprendre l'activité familiale. A l'époque elle symbolisait le courage de plusieurs générations de femmes françaises, qui assumaient une vie familiale et une vie professionnelle.

Son fils René Pierre grandit aux côtés de sa maman et à l'âge de travailler, rejoignait l'entreprise familiale.

En 1935, Joséphine Vaux s'installait au 26, rue du Pré, enseigne «A L'Ondée». En plus de la vente et la réparation de parapluies, la Maison Pierre Vaux se diversifiait et vendait de la maroquinerie, des articles de voyages, au magasin «A L'Ondée» tenu plus tard par Mme Pierre Vaux.

En 1948, la véritable production de parapluies voit le jour. René Pierre Vaux, fils du fondateur de l'entreprise fait, l'acquisition d'un petit atelier derrière le magasin A L'Ondée, qui s'étendra sur plusieurs niveaux ensuite, rejoignant la rue du Collège, totalisant 250m².

En 1976, l'entreprise de parapluies Pierre Vaux séduit de plus en plus le grand public. Les infrastructures devenant trop étroites, il quittait la rue du Collège pour s'installer au 4, rue Voltaire, sur deux niveaux en dessus du Garage Péclet à Saint-Claude, avec une surface de 1000 m². A cette époque, l'entreprise comptait au total une soixantaine de salariés, dont une trentaine à domicile. Toujours dans le cadre du développement et de l'évolution de l'entreprise de fabrication de parapluies, en 1989, René Pierre Vaux fait l'acquisition d'un terrain à la zone d'Etables et construit sa nouvelle usine de 2700m².

En 1995, l'entreprise Pierre Vaux décidait de se lancer dans la création d'ombrelles, traitées anti-UV.

Dominique et Dora Vaux

Depuis tout jeune, Dominique Vaux a grandi, avec son frère Pierre junior, qui est aujourd'hui en retraite et ce depuis 2013, et a vu prospérer l'entreprise familiale, avec sa grand-mère Joséphine et surtout aux côtés de son père René Pierre, dès l'âge de 16 ans.

Petit-fils de Pierre Vaux, Dominique Vaux a pris la tête de l'entreprise en 2000. Son épouse Dora est chargée de la création.

Aujourd'hui Dominique et Dora Vaux, 3e génération dirigent l'entreprise familiale avec conviction et professionnalisme et explorent les voies du e-commerce. La Maison Pierre Vaux a travaillé et travaille encore pour les grandes marques de produits de luxe. En décembre 2018, l'entreprise était contactée par le Comité Miss France pour confectionner des ombrelles, à l'occasion de l'élection de Miss France 2019, où chaque candidate défilait avec l'ombrelle Maison Pierre Vaux, dans l'émission de TF1, présentée par Jean-Pierre Foucault. Une grande fierté pour Dominique et Dora Vaux et pour le Made in France et Made in Jura !

100 ans

A l'occasion de son centenaire et pour célébrer son savoir-faire, la Maison Pierre Vaux a dévoilé une collection «Capsule» en édition limitée et exclusivement disponible sur son site internet, e-boutique officielle www.parapluie-vaux.fr.

Préparation des commandes, pour organiser le travail du personnel.

Le travail très minutieux sur la restauration d'une ombrelle.

René Pierre Vaux.

C'est en réinterprétant la Toile de Nîmes rendue célèbre par un certain Levi Strauss, avec ses Jeans «Denim» que la Maison Pierre Vaux a eu par l'intermédiaire de sa créatrice Dora Vaux «Capsule Collection 100 ans». Ce sont trois nouveautés produites en édition limitée.

Un personnel exceptionnel

Pendant la visite dans les ateliers de fabrication où Dominique et Dora Vaux nous montraient les différentes phases de fabrication du parapluie ou ombrelle, rendaient hommage à leur personnel, fidèle à l'entreprise et la qualité minutieuse, sur les 15 passages dans leurs mains, pour un travail exceptionnel, de la commande et l'expédition du parapluie.

Aujourd'hui l'entreprise Pierre Vaux compte 10 employés et fabrique 1000 parapluie par mois.

Dominique Piazzolla
Reportage photos et vidéo sur Facebook et le site du journal.

Un travail de précision à la couture.

Collage des manches de parapluies.

De la vapeur pour défroisser la toile du parapluie.

Contrôle qualité.

Série spéciale de parapluies.

Expédition des parapluies.

VAUX-LES-SAINT-CLAUDE

Réunion d'échange avec les maires actuels de l'ancienne Communauté de communes Jura Sud

Guy Hugues, le maire de Vaux-les-Saint-Claude, a accueilli une dizaine de maires de l'ancienne Communauté de communes Jura Sud, M. le président de la Communauté de communes Terre d'Emeraude, Philippe Prost, Mme le sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Claude, Virginie Martinez et Mme le député Marie-Christine Dalloz dans la salle du temps libre de sa commune à 13h.30, jeudi 28 janvier. L'occasion de faire une réunion d'échange, suite à la création de la nouvelle Communauté de Communes Terre d'Emeraude, englobant l'ancienne Com-Com Jura Sud.

En guise d'ouverture de séance, Guy Hugues, le maire de Vaux-les-Saint-Claude a pris la parole. L'occasion pour lui, de remercier les personnes présentes et de présenter sa commune. D'abord, il a rappelé l'histoire de Vaux-les-Saint-Claude, puis décrit les infrastructures présentes sur ce territoire. Il a conclu son discours en rappelant la place de sa commune dans cette nouvelle Communauté de communes *«La vallée de la Bienne, composée de Chancia, Lavancia, Jeurre et Vaux, constitue la limite avec le département de l'Ain et paraît excentrée dans la nouvelle Communauté Terre d'Emeraude. Mais elle est le passage obligé vers Saint-Claude et le Haut-Jura et la porte ouverte de la région Lyonnaise et le sud de la France avec l'autoroute le plus proche. Forte de sa volonté de s'impliquer et de ses 2000 habitants, elle souhaite être entendue et comprise dans son identité au sein de la nouvelle famille et de ne pas avoir le sentiment d'être considérée comme étant de l'autre côté du périph»*.

Philippe Prost,

le président de la Communauté de communes Terre d'Emeraude, a ensuite pris la parole. Il a dans un premier temps rappelé l'importance de «la Vallée», dans la nouvelle Communauté de communes *«Je tiens à rassurer le maire (de Vaux-les-Saint-Claude), vous n'êtes pas de l'autre côté du périph, vous êtes bien avec nous, au chaud, aux abords de Terre d'Emeraude. On n'oublie pas la Vallée, qui est importante»*. Après avoir remercier toutes les personnes présentes M. Prost a souhaité évoquer ce qu'était selon lui une bonne politique pendant la crise actuelle *«Une bonne politique par ces temps de crise est une politique où il y a de la mesure, du courage et de l'honnêteté»*. La mesure car malgré tout, les promesses et les projets doivent être menés de manière intelligente et chacun doit avoir *«la responsabilité de les mener à bien»*. Du courage, étant donné qu'il faut faire face au Covid avec beaucoup d'abnégation et s'organiser dans tous les domaines même si cela est compliqué. De l'honnêteté dans la parole, autrement dit il faut dire les choses que l'on peut faire et les réaliser mais aussi avouer ses tords et les corriger. Il a conclu son discours en évoquant deux projets : le transfert des actifs de Vouglans avec le soutien précieux du département du Jura et la direction prise vers une police intercommunale sous l'autorité des maires. Concernant la police intercommunale pour Philippe Prost *«la clé de voûte est le recrutement, d'ailleurs il y a déjà plusieurs candidatures de haut vol»*.

Grégoire Long,

1er vice-président à l'attractivité économique et à l'emploi au sein de la nouvelle Communauté de communes, a évoqué les statistiques concernant sa partie, à savoir les données économiques et de l'emploi dans Terre d'Emeraude Communauté. L'occasion aussi de rappeler brièvement l'historique de cette nouvelle Com-Com. *«Terre d'Emeraude représente environ 1600 entreprises sur son secteur. L'industrie, la construction et le bâtiment représentent à eux seuls près de 40% des emplois»*, précisait-il. Il a ensuite mentionné les actions menées en soutien de l'activité économique et commerciale *«à ce titre Terre d'Emeraude a signé une convention avec la région Bourgogne-France-Comté dans le cadre de la mise en place d'un fonds régional/territorial, à l'image d'un plan de relance. On a mis sur le marché des chèques d'une valeur de 13 euros, au prix de 10 euros»*. Il a poursuivit en expliquant les autres aides qui vont se mettre en place, une aide à l'investissement à la trésorerie et une aide d'appui à l'immobilier dans l'entreprise. M. Long s'est aussi prononcé sur la situation économique de Terre d'Emeraude *«l'évolution du territoire en termes économique s'annonce satisfaisante, mais il faut rester prudent»*. Il a tenu à souligner la motivation et le souhait de développement de nombreuses entreprises.

Virginie Martinez,

sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Claude, s'est également exprimée sur le déroulement de cette rencontre *«Ces journées d'échanges sont des moments importants, j'essaye de les maintenir autant que je le peux. Au vu de ces temps compliqués, nous avons décidé de nous regrouper aujourd'hui pour vous montrez aussi que je suis à votre disposition et à votre écoute. Je suis ravie de vous rencontrer, l'objectif est de faire avancer ce territoire»*.

L'échange avec les maires

Après ces discours, les maires présents ont pu s'adresser à Mme le sous préfet de l'arrondissement de Saint-Claude, à travers des questions sur différents points concernant leur commune et l'intérêt général du territoire. Mme le député Marie-Christine Dalloz était également là pour apporter son avis. Au centre des interrogations et réclamations la DETR, Dotation d'équipement des territoires ruraux, le délai de réponse qui est trop long stoppe les communes dans leurs projets. Une situation qui est due en grande partie à un taux élevé de demandes.

Le problème des incivilités liées aux forts afflux pendant la saison touristique a aussi été pointé du doigt. Un sujet qui devrait s'arranger puisque Mme Martinez précisait que ce problème était au cœur des préoccupations, notamment les incivilités autour des lacs.

Enfin, outre les problématiques propres à leurs communes, un dernier sujet d'actualité est venu au centre des débats, les vaccinations contre la Covid-19. Marie-Christine Dalloz évoquait un risque élevé de déprogrammation des rendez-vous suite au manque de vaccins. Mme le sous-préfet précisait justement que l'objectif était d'éviter cette situation et préférait parler d'une *«campagne de vaccination progressive»*.

Cet après-midi d'échanges aura permis de créer un lien, pour les maires d'obtenir des réponses ou des éléments de réponses et de faire front commun face à cette crise sans précédent pour continuer à développer ce territoire.

Alex Maitret

Les élus visitent les entreprises Cartonéo et Guivert

Après la réunion d'échanges du jeudi 28 janvier, Mme le sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Claude, Virginie Martinez, Mme le député Marie-Christine Dalloz, M. le président de Terre d'Emeraude Communauté, Philippe Prost, Grégoire Long, 1er vice-président l'attractivité économique et à l'emploi au sein de Terre d'Emeraude Communauté, Guy Hugues, le maire de Vaux-les-Saint-Claude et les maires présents lors de la réunion ont visité les entreprises Cartonéo et Guivert de Vaux-les-Saint-Claude.

Au vu du nombre de personnes présentes deux groupes ont été créés afin de visiter les entreprises simultanément avec le moins de personnes possibles.

Visite de l'entreprise Cartonéo

Edmond Perrier, le P.D.-G. de l'entreprise Cartonéo qui est spécialisée dans la fabrication de packaging et PLV, a guidé la visite de l'entreprise. Il a livré aux élus l'histoire de l'entreprise *«C'est une entreprise familiale qui a plus de 120 ans, nous comptons 130 salariés répartis sur 3 sites, aujourd'hui vous allez visiter le site principal de Vaux-les-Saint-Claude»*. Cette entreprise perdure et poursuit son développement car elle a la volonté de suivre l'évolution et de s'inscrire dans les nouvelles technologies. Ainsi, M. Perrier nous a montré l'exemple significatif de cette adaptation avec l'espace qui abrite une presse HP C 500 qui offre une qualité offset pour la production. Cette presse unique en France, acquis en 2019 par l'entreprise, propose une solution de post-impression numérique single-pass pour des niveaux de production industrielle et permet à l'entreprise de rester compétitive. De même, Edmond Perrier précisait *«nous utilisons de l'encre à l'eau, ce qui fait de nous les seuls en France à le faire»*. Mais l'innovation a un prix, l'entreprise avait investi 6,5 millions d'euros, 4 millions d'euros pour la machine et 2,5 millions d'euros pour le bâtiment.

Cartonéo est aussi précurseur, avec un investissement dans le numérique depuis 3 ans. D'ailleurs, dans un autre bâtiment de l'entreprise, Edmond Perrier nous a montré la 1re machine à impression numérique, la HP 11000 Scitex, pour laquelle plusieurs allers-retours sont nécessaires pour imprimer une feuille complète. Mais cette imprimante numérique plus ancienne permet de développer un format encore plus grand que la nouvelle. Un argument fort de l'entreprise est aussi la volonté d'assurer la production de petites et moyennes séries.

Visite de l'entreprise Guivert

La visite s'est poursuivie dans l'entreprise Guivert, où Pierre Revert, le dirigeant de la société, nous a expliqué l'histoire de l'entreprise. *«La société a été créée en 1957 par mon papa, nous sommes orientés vers de la petite et de la moyenne série, environ 100 à 5000 pièces par mois»*, expliquait-il.

L'entreprise est spécialisée dans le secteur d'activité de la fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques. M. Revert mentionnait les clients avec qui il travaille *«nous avons un secteur d'activité assez large : des plateaux de commande de détection d'incendie, des pièces pour la balnéothérapie, des pièces pour l'assainissement de l'eau, pour la signalisation, mais aussi de nombreux petits clients et des créations personnelles»*. En effet, le moins que l'on puisse dire est que les créations et les idées originales sont au rendez-vous. M. Revert a présenté quelques créations aux élus, dont un cercle pour jouer à la pétanque, qui a été breveté et très demandé ; un gabarit de tir pour la pétanque ; des visières de protection contre la Covid-19 et des pieds et des socles de distributeurs de gel hydro-alcoolique ; un support de lunettes ; mais aussi des lunettes dont les branches se déplient seules. M. Revert peut être fier de ses créations, lui qui souhaite avant tout mettre en avant son territoire *«il y a un vrai savoir-faire sur notre territoire, on trouve de tout»*. Il a aussi évoqué la situation économique qui est plutôt positive pour son entreprise malgré une fermeture lors du 1er confinement l'année dernière.

Ces visites auront été l'occasion pour les élus de voir deux entreprises qui s'adaptent et évoluent avec leur temps, toujours à l'affût de la nouveauté ou d'idées novatrices. Ces entreprises prouvent une nouvelle fois que le territoire est riche en savoir-faire et en produits de qualité.

Alex Maitret

Les Moulins, le premier patrimoine du Jura

Nous avons rencontré Jean-Paul Duchemin, vice-président de l'Association de Sauvegarde des Moulins du Jura et propriétaire de la Roue du Lizon à Cuttura

Jean-Paul Duchemin observe la roue, située sous son restaurant «L'Auberge du vieux moulin».

Le barrage, qui a été créé en 1903 par la famille Tournier.

Lors de notre rencontre avec M. Duchemin nous avons échangé sur divers sujets, passant de l'histoire de sa roue, à son engagement pour la sauvegarde des moulins, jusqu'au cas du seuil du Grosdar.
L'échange fut très riche en histoire et accompagné de précieuses explications.

La Roue du Lizon

Historiquement la Roue du Lizon existe depuis 1880, lorsque les nouveaux propriétaires du Moulin d'Octave Hugon, Joz et Gaillard reconstruisent entièrement l'usine qui est actionnée par une fameuse roue à augets de 3.50 mètres de diamètre. Mais en 1904, la force motrice de la roue est remplacée par 2 moteurs de 3cv.
Pendant 104 ans, la roue est arrêtée, puis suite à l'achat des lieux par Annie et Jean-Paul Duchemin en 1990, la roue à augets est remise en fonctionnement en 2008.
Cette roue créée de l'énergie électrique grâce à la force de l'eau, que Jean-Paul Duchemin consomme directement sans passer par EDF, cette électricité alimente des résistances de chauffage pour le moulin. La turbine, elle, produit de l'électricité qui passe par le réseau EDF et qui est distribuée aux 10 maisons autour du bâtiment.
Elle complète l'activité d'EDF. Jean-Paul Duchemin nous l'expliquait *«La production de la turbine ne remplace pas l'énergie d'EDF, c'est un complément, qui, en cas de micro-coupure peut maintenir le réseau et éviter que ça disjoncte»*.
En 2009, une fresque murale de la roue est réalisée sur la façade sud-est du bâtiment.
Concernant l'adaptabilité de la roue, Jean-Paul Duchemin nous précisait *«Il y a un énorme savoir-faire, très peu de rénovation ont été nécessaire et d'ailleurs il est possible d'adapter du matériel récent à cette roue du 18e siècle»*.
Dans le restaurant «L'Auberge du vieux moulin» une vitre au sol permet de contempler la roue en pleine action, qui est juste en dessous.
De plus, une caméra filme en direct l'activité de la roue qui est rediffusée sur une télévision dans le restaurant pour les personnes en situation de handicap qui ne peuvent pas descendre vers la roue.

Son engagement

Jean-Paul Duchemin est le vice-président de l'Association de Sauvegarde des Moulins du Jura. Cette association s'est formée en octobre 2004, elle suit de très près l'évolution de la politique de l'eau et de la «continuité écologique», en liaison étroite avec la Fédération Française des Associations de Sauvegarde des Moulins (FFAM). Un énorme travail d'inventaire des moulins a été effectué sur le département par les adhérents. Plus de 1200 moulins ont été recensés (vers 1900), plus de 800 ont été répertoriés. Chaque cours d'eau a été visité de long en large, chaque bief et petites sources et affluents. M. Duchemin nous évoquait son travail *«Mon job est de confirmer les droits d'eau et d'aider les propriétaires pour la rénovation de leurs moulins»*. L'association précise aussi que les moulins sont le premier patrimoine du Jura bien avant les églises, châteaux, monuments.
Pour 2021, Jean-Paul Duchemin nous expliquait que lui-même et les membres de l'association étaient particulièrement vigilants à la Loi Climat : *«Cette année nous avons demandé à être reçu par les députés, les ministres et les sénateurs partout en France. La Loi Climat qui va être voté cette année, c'est à ça que l'on va s'attaquer. Si nous n'avons pas gain de cause ou au moins une partie, nous irons directement à Paris»*. Il faut savoir que les moulins en France sont gérés par 2 ministères : l'écologie et l'énergie. C'est de ce point que naît le problème selon M. Duchemin *«Beaucoup de projets sont arrêtés dans le Jura et en France à cause de la continuité écologique, il n'y a pas une volonté commune des deux ministères de produire de l'énergie hydraulique»*. Jean-Paul Duchemin nous exprimait son incompréhension *«Les moulins ont un potentiel qui ne nécessitent pas la mise en place de grands moyens. On veut le faire mais on nous empêche de le réaliser à cause de la puissance électorale des écologistes. Ce n'est pas très juste de balayer tout un patrimoine de la part du ministère de l'écologie»*.
Le conflit est donc en rapport avec l'écologie, paradoxalement l'Association de Sauvegarde des Moulins du Jura rappelle que les moulins possèdent un potentiel hydroélectrique même de petite puissance, qui contribue à la production d'énergie renouvelable, lutte contre le réchauffement climatique, et produisent zéro CO2. D'ailleurs, les moulins ont été les premiers à avoir produit une énergie propre et 100% renouvelable.
Un élément intéressant a aussi émergé pendant cette période de COVID-19, lors du 1er confinement les frontières étant fermées, les moulins du Jura ont fait face à la demande de farine croissante et leurs meules ont tourné à plein régime. Pour autant il ne reste plus beaucoup de moulins dans le Jura qui produisent de la farine. Une nouvelle fois M. Duchemin y voit un potentiel énergétique adaptable, qui serait pourtant rapidement aménageable et financièrement viable.

La roue est visible depuis le restaurant grâce à une vitre au sol. Les personnes en situation de handicap peuvent même y suivre l'activité de la roue sur une télévision.

Le seuil du Grosdar

Dans notre dernier journal, M. Duchemin mentionnait dans une Tribune Libre son désaccord avec le PNR concernant la destruction du seuil du Grosdar. Une décision qu'il regrette d'autant plus qu'il était possible, avant la destruction de ce seuil, de créer de l'énergie avec la force hydraulique. *«Le réseau était bon, auparavant l'entreprise Dalloz avait tout prévu pour mettre une turbine»*, expliquait-il. Plus récemment, avec la nouvelle équipe de l'entreprise Dalloz Créations, cette idée était revenue au goût du jour mais le retour sur investissement, estimé de 10 à 15 ans, se situait sur un nombre d'années trop éloignées. La suite des événements ne s'est pas orientée en faveur de la solution hydraulique, l'entreprise Sanclaudienne a abandonné son droit d'eau et le seuil a été détruit. Jean-Paul Duchemin nous précisait qu'il y avait une erreur dans l'appréhension du problème *«Une alternative était viable, elle consistait à garder le seuil, tout en respectant la continuité écologique avec une turbine. Le système hydraulique, c'est 0 polluant et les poissons y passent, le problème c'est l'eau où ils vivent, pas les moulins»*. Le problème de fond pour M. Duchemin est le traitement des eaux et la pollution, plutôt que les moulins ou les seuils. De plus, il avance l'idée que la destruction d'un seuil n'est pas sans risque *«Lorsque l'on détruit un seuil de 100 ans, il y aura nécessairement des dégâts, le pont va se fragiliser au fil du temps»*.
Jean-Paul Duchemin, par le biais de l'Association de Sauvegarde des Moulins du Jura, s'efforce de préserver ce patrimoine que sont les moulins, de le défendre et d'expliquer à tous les avantages liés à l'utilisation des moulins.

Alex Maitret
Photos Dominique Piazzolla

Inauguration de la Maison France Services à Nantua

Vendredi 29 janvier en fin d'après-midi avait lieu dans les locaux de la sous-préfecture de Nantua, l'inauguration des locaux France Services, en présence de Mme le préfet de l'Ain Catherine Sarlandie de La Robertie, de Jean Deguerry, président de Haut-Bugey Agglomération et président du département de l'Ain, Jean-Pascal Thomasset, maire de Nantua, Mme le sous-préfet de Gex-Nantua, Pascaline Boulay, Mme Claire Damien, animatrice de France Services du Haut-Bugey et sa collègue Fatima Ouazaya, ainsi que de nombreux élus du Haut-Bugey Agglomération et partenaires de France Services.

Guichet unique

Pour nos concitoyens les France Services représentent une grande avancée. Ce service était très attendu et très utile. Aujourd'hui les France Services permettent de renforcer l'accès à tous les usagers aux différents services de proximité. *«Ici nous avons un lieu qui regroupe toutes ces instances, avec une présence humaine. Le développement numérique nous offre d'importantes opportunités et transforme la relation entre les usagers et le service public et grâce au numérique les portails, les services sont accessibles en ligne 24h/24 et 7j./7»* souligne Mme le préfet de l'Ain.

Le maire de Nantua, Jean-Pascal Thomasset souhaitait la bienvenue aux personnes présentes à cette inauguration et cette labellisation de France Services à Nantua.

M. Thomasset donnait des informations sur sa commune. *«Malgré cette crise sanitaire Nantua réalise une belle année en terme immobilière, et des projets, 21 permis de construire, 12 commerces qui vont ouvrir, 7 façades vont être rénovées»* et redonner sur ce site patrimonial remarquable, une qualité de vie aux habitants de Nantua.

Le maire se félicitait de voir Nantua, labellisée France Services. Il donnait la fréquentation de l'année de la Maison de Services au Public (MSAP) devenue Maison France Services, où 3000 personnes de Nantua ont rencontré le personnel.

Il saluait la pluralité des intervenants et des professionnels de ce service et félicitait les deux personnes de France Services, Claire Damien et Fatima Ouazaya pour leurs qualités de travail relationnelles.

«Inaugurée en avril 2018, la Maison des Services au Public, aujourd'hui officiellement Maison France Services est pour nous, élus de ce territoire le résultat d'une volonté forte de consolider l'accès aux services publics à destination de notre population.

Animés par l'envie de trouver en ce site de la sous-préfecture des services nombreux et multiples, les élus d'Haut-Bugey Agglomération et ses agents ont souhaité renforcer ce pôle de services ouverts à tous les habitants», soulignait Jean Deguerry.

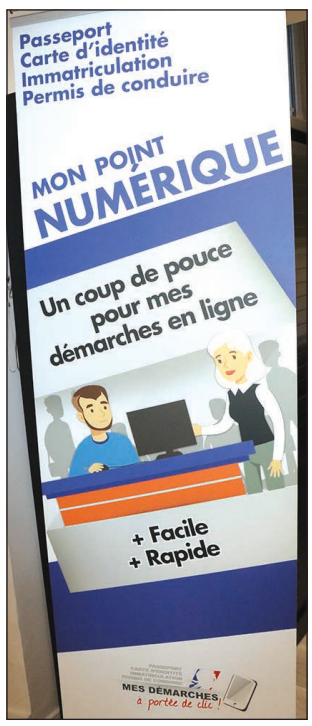

Pour le président Deguerry, près de 4000 personnes ont fréquenté les lieux en 2020, soit en moyenne plus de 330 personnes chaque mois, au-delà des limites administratives, habitants du territoire, mais également d'ailleurs.

«Ce service à la population s'étendra et s'ouvrira sur l'ensemble du territoire avec une labellisation France Services sur le Plateau d'Hauteville et à Izernore», précisait le président Deguerry.

C'était aussi l'occasion pour le président de remercier les deux agents sur le site de Nantua qui font un travail remarquable, ainsi que l'ensemble des partenaires nationaux, comme locaux, les services de l'Etat dans l'Ain pour cette parfaite collaboration.

Maison France Services Ouverte 5j/5

Animée par 2 personnes, spécifiquement formées au métier d'accueil, capables d'apporter une réponse précise aux démarches du quotidien.

Moyens logistiques et financiers : salle de réunion, 4 postes informatiques, scanners et ligne téléphonique.

L'Etat apporte un soutien financier aux Maisons France Services labellisées, ainsi qu'aux MSAP un forfait de 30.000 euros aux dépenses de fonctionnement de la structure et en investissement.

L'Etat et ses partenaires : Pôle Emploi, Conservatoire National des Arts et des Métiers, Mutualité Sociale Agricole, Caisse d'Allocations Familiales, Caisse Nationale d'Assurance Retraite, La Poste, la Direction Générale des Finances Publiques, le Ministère de la Justice, le Ministère de l'Intérieur, contribuent également à ce programme.

Dominique Piazzolla

Vœux de Jean Deguerry, président du Département de l'Ain à la presse

Mercredi 27 janvier, le président Jean Deguerry recevait la presse pour les traditionnels vœux au Conseil Départemental à Bourg-en-Bresse.

Aux portes des prochaines élections départementales, le président a pesé ses mots dans son discours. Initialement prévues en mars 2021, les prochaines élections départementales devraient se tenir en juin 2021.

Le président indiquait la session préliminaire où allait être voté le budget primitif et entériner les aides qui ont été mises en place. Après la 1re phase de 33 milions d'euros d'aides directes aux acteurs économiques, touristiques, sports, culturels, la 2e partie sera votée auprès des hôtels, restaurants, bars. Il précisait que juste pour ses aides, le département a reçu 1100 dossiers, qui sont en cours d'étude.

Le président Deguerry soulignait la bonne gestion financière saine du département, grâce aux efforts accomplis depuis 2015, en matière de réduction de fonctionnement et une promesse initiale de ne pas augmenter les impôts en 2021.

La santé

«Le département a pleinement joué son rôle pour lutter contre la Covid avec deux campagnes de dépistage, l'une avant les fêtes, avec le concours de la Région Auvergne/ Rhône-Alpes, que je remercie et l'autre après les fêtes. Le personnel et tous les fonctionnaires du département qui l'ont souhaité, a été fait» soulignait Jean Deguerry.

Il poursuivait, *«Nous sommes prêts également lorsque nous aurons le feu vert de l'ARS et les services de l'Etat de participer à la campagne de vaccination et lorsque le département et la France auront des vaccins suffisants. Nous avons un quota de vaccins qui est à partager dans les 600 centres de vaccination, plus les EHPAD et MAPA»*.

Au-delà de la situation épidémique, le département de l'Ain connaît une désertification médicale de grande ampleur. Un plan d'action pour lutter contre cette désertification, un recrutement de 4 médecins permanents, salariés du Département, mais aussi l'achat de 5 télécabines de médecine, comme celle déjà installée à Montréal-la-Cluse, pour lutter efficacement contre ce manque de médecins. Le département en a commandé cinq. Le coût de ces télécabines est de 100.000 euros pièce. «C'est une première en France qu'un département se dote de ces machines pour les mettre à disposition de ses territoires», soulignait le président.

L'Etat a subventionné à hauteur de 80%. Après Montréal-la-Cluse, une autre commune va suivre, Belley, puis Bourg-en-Bresse, Pays de Gex et le Val-de-Saône.

Projets en cours

Le président Deguerry a présenté les grands dossiers 2021 du département, terminer la construction du collège de Valserhône et la construction d'un nouveau collège à Saint-Didier sur Formans, avec un plus, un plan informatique sur 4 ans dans les collèges avec 2800 nouveaux ordinateurs.

L'université Jean Moulin, Lyon 3, en partenariat avec le département de l'Ain, la Région Auvergne/Rhône-Alpes et la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg et en accord avec le Rectorat de Lyon, a décidé d'engager la 2e tranche des travaux de réhabilitation et d'extension du site universitaire de la Charité (Ceuba) à Bourg-en-Bresse. La construction d'un amphithéâtre de 250 places est également prévue pour accueillir un nombre croissants d'étudiants.

La Cité de la Charité accueille aujourd'hui, environ 700 étudiants en formation continue et 200 en alternance, répartis dans 10 filières. L'objectif est de pouvoir accueillir d'ici 4 ans, 1400 étudiants et de porter à 14 le nombre de formations.

Le coût total de l'opération est de 3,7 M d'euros, financé par l'Etat, 0,7M d'euros, la Région Auvergne/ Rhône-Alpes, 1M d'euros, le Département de l'Ain 1,5M d'euros et la CA3B, 0,5M d'euros.

Pont de Fleurville

Pour répondre aux besoins et à la sécurité des usagers, les Départements de l'Ain et de Saône-et-Loire ont décidé de procéder à la construction d'un nouveau pont, d'un montant total de 21,6 millions d'euros TTC.

Le financement est de 55% pour le Département de l'Ain et de 45% pour la Saône-et-Loire.

Dominique Piazzolla

INSTITUTION SAINT-OYEND
Du théâtre dans les classes

Dans le cadre du dispositif «Le théâtre c'est dans ta classe», issu d'un partenariat entre les Scènes du Jura, le Conseil Départemental du Jura et le Théâtre Amstramgram de Genève, le collège Saint-Oyend a eu le plaisir d'accueillir deux pièces de théâtre dans 4 classes en simultané.

Ainsi, les comédiens se sont rendus dans les classes de 4e et 3e du collège Saint-Oyend de Saint-Claude ce mercredi 27 janvier durant la matinée. Les différents acteurs se sont répartis dans 4 classes pour interpréter les 2 textes, à savoir «Ni l'un ni l'autre et tous les deux» de Paulines Sales, mis en scène par Christophe Vincent et «Mateo et Giulia» de Pierre Romanens, mis en scène par Nathalie Cuenet.

Mme Rossi, professeur de français au collège privé Sanclaudien, est à l'initiative de ce projet à Saint-Oyend. Elle nous a expliqué ce dispositif *«C'est un moment magique, on oublie que l'on est dans une salle de classe. Les jeunes comédiens des Scènes du Jura ont un dynamisme qui capte l'attention des élèves. Cette matinée représente aussi une ouverture à la culture qui est très bénéfique surtout pendant cette période»*.

Nous avons pu assister à la représentation de «Mateo et Giulia» jouée par l'acteur de la troupe suisse Patrice Bussy, un monologue revisitant au goût du jour l'histoire d'amour de Roméo et Juliette. La représentation a duré une trentaine de minutes. Ensuite, un échange à chaud entre le comédien, accompagné d'une médiatrice des Scènes du Jura, avec les élèves s'est établi pendant un long moment. La pièce a eu le mérite d'éveiller l'intérêt des collégiens. Les questions fusaient rapidement, sur la pièce qu'ils venaient de voir : «Dans la pièce vous êtes vraiment dans l'espace ou vous rêvez ?» ; sur la vocation du comédien : «D'où vous est venu l'idée d'être comédien ?» ; sur sa préparation : «Comment faites-vous pour mémoriser tous vos textes ?» ; sur les risques «Avez-vous déjà fait une grosse chute ?» et de nombreuses autres interrogations plus variées les unes que les autres. Le privilège de cet échange est à la fois un avantage pour la comédien, qui peut comprendre et observer l'interprétation de son public, mais aussi pour les élèves, qui obtiennent des réponses à tous leurs questionnements.

Après cette journée, les comédiens sont repartis vers d'autres collèges jurassiens afin de poursuivre cette tournée «Le Théâtre c'est dans ta classe» pour la 9e année.

Les 4e et 3e de l'Institution Saint-Oyend ont, ainsi, bénéficié d'un théâtre «à domicile», suscitant l'intérêt et peut-être certaines vocations. L'occasion de rappeler que la culture et le divertissement se doivent d'être accessibles à tous, d'autant plus dans cette période compliquée où les arts ne sont malheureusement pas à la fête.

Alex Maitret

Des sorties ski de fond pour garantir une activité sportive au collège

Suite aux dernières restrictions annoncées par le Premier Ministre le 14 janvier 2021 imposées par la situation sanitaire, l'EPS ne peut plus se pratiquer en intérieur.

L'interdiction de pratiquer le sport en intérieur, en plein hiver perturbe énormément la pratique du sport dans le domaine scolaire. Mais l'Institution Saint-Oyend a fait le choix de l'adaptabilité plutôt que de se résigner. En effet, lors de la 3e semaine de janvier, le mardi 19 janvier, le mercredi 20 janvier, le jeudi 21 janvier, les élèves de 5e, 4e et 3e du collège privé Sanclaudien sont allés à tour de rôle par niveau scolaire, une demi-journée pratiquer le ski de fond aux Moussières.

Lors de la 4e semaine de janvier du 25 au 29 janvier, comme chaque année les 6e ont pu bénéficier d'une semaine d'initiation au ski de fond aux Moussières. Mais en raison du Covid-19, les élèves partaient une demi-journée au lieu d'une journée complète.

Les 5e, 4e et 3e poursuivent leur pratique du ski de fond le mardi 2 février, le mercredi 3 février et le jeudi 4 février.

Ces activités, qui nécessitent une participation financière pour le transport en bus et la location de matériel notamment, remplaçaient la pratique du sport mais étaient aussi bénéfique dans d'autres domaines : *«Certains élèves ont découvert un autre paysage que Saint-Claude pour la première fois. Les profs qui accompagnent ne sont pas uniquement des profs d'EPS, il y a d'autres enseignants, cela permet de créer une autre relation avec les élèves en dehors de l'espace classe»*, nous expliquait le directeur Frédéric Théodori.

L'ouverture de la pratique du ski de fond à chaque classe en remplacement des cours d'EPS en intérieur est une solution parfaite qui permet aux élèves de découvrir le ski de fond, de nouveaux paysages et créer des nouveaux liens avec le corps enseignant.

Alex Maitret

Vives satisfactions des actions de la plateforme Achetez à Saint-Claude

Françoise Crespy et Sylvie Grandclément, heureuses gagnantes des gros lots du Grand Jeu concours de Noël. Chacune s'est vue remettre 500€ en chèques cadeaux.

De gauche à droite : Gérard Duchêne – Vice-président développement économique, Sophie Viennet – Directrice d'agence Crédit Agricole Saint-Claude, Agathe Dinkota – Animatrice commerciale du territoire, Eric Lonchampt – Chef de secteur commercial Crédit Agricole Franche-Comté.

A l'annonce du 2e confinement, la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude a souhaité réagir rapidement en apportant tout son appui à la plateforme Achetez A Saint-Claude. Une aide qui s'est traduite par la mise à disposition de personnel pour soutenir Agathe Dinkota, animatrice commerciale du territoire, il fallait agir vite pour aider les commerces et artisans.

En parallèle avec un budget de 20.000€, la Communauté de communes a misé sur une stratégie de conquête et des partenaires engagés, c'est une première pierre qui a été posée. Fin 2020 sonne l'heure du bilan : 90 boutiques adhérentes et 100.000€ de chèques cadeaux injectés dans le commerce.

L'opération 10 = 12 a rencontré un franc succès :

Sur les mois de novembre à janvier, les locaux ont pu bénéficier de 20% de pouvoir d'achat supplémentaire en commandant des chèques cadeaux d'une valeur faciale de 12€, au prix de 10€. Cet avantage de 2€, pris en charge dans un premier temps par la Communauté de communes en novembre, a été repris par le Rotary Club de Saint-Claude en décembre et janvier. Cette opération ayant rencontré un franc succès, tous les bons d'achats ont été vendus début janvier. Le Rotary Club de Saint-Claude a donc alloué un budget de 10.872€, représentant 5.436 chèques cadeaux. Ces derniers ont permis au plus grand nombre de réaliser leurs achats de Noël sur le territoire. Un coup de pouce qui a profité au commerce local, en pleine période de pandémie.

«Le premier des objectifs était avant tout d'inciter fortement les consommateurs à revenir vite dans les magasins de proximité pour éviter « l'évasion géographique».

Cette action, parfaitement relayée sur le terrain, a abouti à la vente de tous les bons dès la semaine de Noël alors que nous avions imaginé poursuivre éventuellement en janvier.

Ainsi grâce à une opération simple et bien comprise, les commerçants ont pu bénéficier d'une meilleure fréquentation de leurs points de vente à un moment crucial de leur activité. Nous avons des retours très favorables de commerçants «heureux». Emmanuel Jacquemin, Président du Rotary Club de Saint-Claude

Le grand jeu concours de Noël :

En collaboration avec le Crédit Agricole Franche Comté, la plateforme Achetez à Saint-Claude a organisé un Grand Jeu concours de Noël. La Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude a alloué 10.000€ de budget et le Crédit Agricole Franche-Comté 2 000€. Deux tirages au sort ont eu lieu, permettant à 172 participants de gagner des bons d'achat d'une valeur variant entre 500€ et 50€. Une opération entièrement dématérialisée, qui a permis de faire connaître la plateforme www.achetezasaintclaude.fr et d'injecter 12.000€dans le commerce local.

«Notre objectif était de permettre aux commerçants et artisans de continuer à développer leurs activités, recruter et être attractifs. C'est une belle réussite, nous sommes contents d'avoir contribué à relancer le commerce rapidement sur le bassin de Saint-Claude». Eric Lonchampt, chef de secteur commercial – Crédit Agricole Bourgogne Franche-Comté

Emmanuel Jacquemin, Président du Rotary Club de Saint-Claude.

Retour sur l'année 2020 du Lions Club de Saint-Claude

Pendant la crise sanitaire le club a versé près de 10.300 euros. Malgré les conditions difficiles le Lions Club de Saint-Claude, privé de ses principales actions, a su s'adapter et appliquer sa devise «Nous Servons».

Le 7 juillet avait lieu la passation de pouvoir entre Jacques Gauthier et Jean-Pierre Robellet, le nouveau Président 2020-2021. Lors de cette soirée Martine Lachaud recevait un chèque de 2000 euros pour les Restos du cœur et Christian Mariller se voyait lui aussi attribuer un chèque de 2000 euros pour l'épicerie sociale. Le 31 juillet, 4 membres du Lions Club Sanclaudien étaient présents, suite à l'invitation de Quentin qui dédicaçait son livre «La naissance d'une nouvelle vie», publié grâce à l'association «Trace de vie».

Le 4 août, un lave-linge a été offert aux résidents du Mont-Bayard en présence de Mme David, directrice de l'établissement. Le lave-linge avait coûté 845 euros.

En septembre, Patrick Thomas avait offert 50 kgs de son miel au profit des actions sociales du Lions Club, pour un total de 500 euros. Le 15 septembre avait eu lieu la réception de Gouverneur du Lions Club Eric Bosredon et l'intronisation d'un nouvel ami, à savoir Michel Zaegel.

Le 17 octobre, Dominique Retord et neuf membres du Club ont organisé une journée de débroussaillage de 2 sentiers sur la commune de Lect avec une trentaine d'habitants.

Le Lions Club n'a pas oublié le Noël des enfants de l'IME, Jean-Pierre Robellet et Jacques Gauthier leur ont distribué des cadeaux le 18 décembre, pour une valeur de 834 euros.

Le Lions Club de Saint-Claude a aussi remis

des dons tout au long de l'année : 5 dons de 100 euros ont été donnés aux serveurs du Panoramic, leur siège ; les Restos du cœur ont reçu un autre don de 1000 euros ; 1500 euros ont été offert au Téléthon et Jean-Claude Trossat s'est déplacé pour donner 1100 euros à la Présidente du Club Lions de Vésubie, suite aux inondations.

Le Lions Club de Saint-Claude malgré une situation inédite et délicate, qui a perturbé leurs activités, est parvenu à remettre des dons qui seront précieux pour chacun.

Jean-Pierre Robellet et tous les membres du Lions Club de Saint-Claude vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2021. **A.M.**

Nécrologie

Nicola Priore

Message de Carmela, représentant la famille.

«Papa du fin fond de l'Italie, tu rencontres maman, celle pour qui tu as pris ton sac à dos, monté dans le train pour arriver dans cette petite ville encaissée, ville que tu n'as plus jamais quitté, Saint-Claude. L'italien, qui arrive en France, qui préfère conduire sa petite mobylette plutôt qu'une voiture. Toi qui as appris la langue française avec tes collègues portugais de chez Pacaud. Mais tu as toujours gardé ton petit accent italien, papa. Puis vient nos naissances, nous tes 3 filles. Dommage tu n'as pas pu avoir de petits footballeurs, toi qui étais gardien de but dans une équipe locale. Qu'importe tes petits enfants Amin, Sianna, Samy, Amira et Adame ont pris la relève Papa. Tu as toujours aspiré à une vie simple avec tes petites routines. Toujours respecté les horaires et oui, un temps pour ton café, les balades dans le quartier, les mots croisés, tes parties de pétanque. Mais ensuite, les moments sombres arrivent malheureusement…

Repousser l'échéance, redouter cet instant. Ne pas y penser, vouloir croire que l'on s'y prépare, alors qu'en fait, on plonge dans un immense désespoir.

Papa, aujourd'hui, les mots nous manquent tellement. Je nous revois, sortis de l'hôpital, fin octobre, et ce que je redoutais était devenu une réalité fracassante. Tu me disais dans l'ascenseur, Mela, on dit jamais 2 sans 3, c'est ça ? Mais on peut dire jamais 3 sans 4 ? Moi qui te répond, bin oui papa, avec toi c'est possible. Et tu va livrer ce dernier combat. H1N1, AVC, Infarctus et cancer… maudit cancer. Ce mot cancer et tout s'écroule d'un coup. Notre monde à nous, à Rosi Nicole, à maman et tes petits enfants. Tu étais décidé à mener cette bataille sans jamais te plaindre, avec une force et un courage exemplaires. Que nous sommes fiers de toi papa. Nous avions toujours au fond de nous cette lueur d'espoir mais ce satané virus en a décidé autrement. Papa, toujours égal à toi-même, jamais une bagarre, jamais te mêler des histoires des autres. Discret sur ta vie, tes pensées qui étaient insondables. Mais peu importe, nous

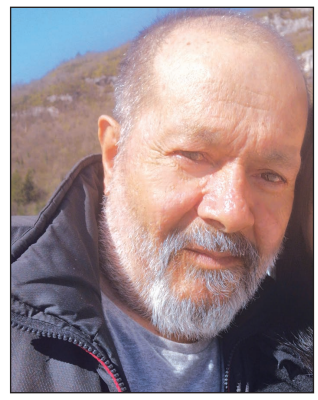

savions que tu nous aimais. Tu as donné l'exemple d'un homme qui s'est battu avec force, dignité devant tant de maladies, tant de souffrances, sans jamais te plaindre. Tu étais si courageux. Tu t'es battu jusqu'à la fin, en vain. Ce virus t'a emporté plus tôt que prévu mais il n'emportera jamais les souvenirs que nous garderons au plus profond de nos cœurs.

Tu nous manques déjà Papa. Veilles sur nous, sur maman, sur tes petits enfants que tu chérissais tant. Nous sommes fiers de toi papa.

A bientôt, je t'aime ».

La ludothèque assure des permanences à la médiathèque
«La Rempichotte» propose un relais-location «Jeux»

Delphine Tyrode, éducatrice spécialisée diplômée et expérimentée, animatrice BAFA, anime depuis 2019 «La Rempichotte», ludothèque itinérante, adaptée à tous les publics avec un fonds de plus de 700 jeux.

Elle attache une grande importance à l'éthique écologique et sociale de son travail. Lors des animations qu'elle propose, jouer est un acte qui n'engage ni achat, ni consommation, ni accumulation matérielle. Les jeux ne sont pas une finalité en soi... Ils sont un moyen, très simple et très accessible, de convivialité, de rencontre, d'apprentissage, d'émancipation, de communication, de meilleure connaissance de soi et des autres, un outil fantastique d'imagination et de réflexion, pour les enfants comme pour les adultes !

Ils ont une capacité à rassembler, à créer du lien, à dépasser les différences culturelles et générationnelles, à permettre le lâcher-prise et l'acquisition de nouvelles compétences.

«La Rempichotte» propose un relais-location « Jeux » au Dôme, à compter du 29 janvier 2021 : des séquences de prêts, durant lesquelles elle peut assurer des initiations ou des médiations autour des jeux auprès des usagers.

A raison d'un abonnement annuel, souscrit auprès de la ludothèque, il est possible d'emporter plusieurs jeux pour une durée d'un mois.

Il n'est pas nécessaire d'être abonné à la médiathèque pour venir la rencontrer : il convient uniquement de respecter les règles sanitaires en vigueur dans l'établissement (port du masque à partir de 11 ans, application de gel hydrocalcoolique).

Rens. : 06 07 66 20 90 ou larempichotte.jeux@lilo.org

Prochaines permanences les vendredis 19 février, 12 mars, 2 et 23 avril, 14 mai, 4 et 25 juin, de 15h.30 à 17h.30.

LYVEAT est arrivé à Saint-Claude

Depuis le jeudi 28 janvier la ville de Saint-Claude dispose de son service de livraison de repas et de boissons à domicile via l'application LYVEAT.

Suite aux restrictions, relatives à la COVID-19, mises en place par le gouvernement, de nombreux restaurants du secteur Sanclaudien ont déposés leurs candidatures sur la plateforme LYVEAT. C'est pour cela que LYVEAT a décidé de s'implanter à Saint-Claude, afin de proposer une solution de livraison aux restaurateurs et aux consommateurs même pendant le couvre-feu, puisque l'application fonctionne 7j/7 de 10h. à 14h.30 et de 17h. à 22h.30. Dans le département du Jura, Saint-Claude est la 3e ville à recevoir ce dispositif, après Lons-le-Saunier et Champagnole.

LYVEAT, une startup française

LYVEAT est une startup française, qui se développe exclusivement dans les villes intermédiaires, entre 5000 et 60.000 habitants, en proposant la livraison de repas via son application mobile et son site internet dans un rayon de 30 km autour du restaurant. Elle possède déjà de nombreux restaurants partenaires dans plus d'une centaine de villes étalées sur toute la France et est l'application numéro 1 dans le secteur de la livraison de repas en termes de nombre de communes desservies dans le pays (plus de 4800 communes). La variété est aussi au rendez-vous, avec une mixité de restaurants locaux et de grandes enseignes.

Pour l'instant les habitants du secteur de Saint-Claude peuvent bénéficier des plats des restaurants d'une première sélection, d'autres restaurants seront ajoutés par la suite.

Application téléchargeable sur l'APP Store et Google Play.

Site : https://www.lyveat.com

Morez

Atelier Moyen-Âge avec Armédia

Mireille et Stéphane Crotti intervenaient lundi 25 janvier 2021 au collège Notre-Dame de Morez pour un atelier «Moyen-Âge». Les participants étaient les élèves de 5e A d'Amélie Rozman (prof d'Histoire). L'atelier se déroulait l'après-midi dans la salle d'étude. Il commençait par une initiation à l'écriture médiévale, c'est-à-dire avec un calame, morceau de roseau ou de bambou taillé en pointe ou en biseau et trempé dans de l'encre. C'est l'ancêtre de la plume d'oie. A l'époque, les lettres tracées sont gothiques. Pour bien utiliser le calame : plier le poignet à 45° et ne plus le bouger, c'est le bras qui se déplace de haut en bas et de gauche à droite. On écrit donc en descendant, jamais en montant.

L'héraldique, une lecture des blasons

Dans un tournoi ou une bataille, on ne voit pas le visage du chevalier entièrement casqué. L'héraldique permet de «lire» les bannières ou pennons ou écus et de (re)connaitre ainsi son appartenance à tel ou tel groupe.
Les 4 couleurs principales (on les appelle «émaux») : gueules (= rouge, par référence à l'intérieur de la bouche), sable (= noir, par référence à la zibeline qui est noire, vient de l'ancien francique, probablement emprunté au russe «sobol» = zibeline ou à l'allemand « Zobel » = martre noire), sinople (= vert) et azur (= bleu). Les couleurs secondaires : pourpre (= toutes les nuances de violet), acier (= gris), orangé (= orange). Les 2 métaux : or (remplacé par le jaune pour les moins riches) et argent (remplacé par le blanc pour les moins riches). Comme les blasons doivent être vus de loin, il faut un ensemble contrasté, qui obéit à la règle de contrariété des couleurs : jamais de métal SUR métal ni d'émail SUR émail ; le contraste doit permettre une bonne visibilité. Le motif central peut être un animal ou un personnage. Le blason peut être divisé en 2, 3, 4 parties, voire plus. Il est présent sur un écu, un habit ou une bannière. Le héraut d'armes apprend à lire et à expliquer les blasons sur un champ de bataille ou lors d'un tournoi. Il accompagne son seigneur. La forme de losange est plutôt réservée aux dames et demoiselles. Au Moyen-Âge, beaucoup de gens ne savent pas lire ; mais ils savent où se rendre grâce aux blasons parlants utilisés par les corporations de métiers : tricoise et fers à cheval pour le maréchal ferrant, bateau et poissons pour le pêcheur, paire de ciseaux pour le tailleur, agneau pour le boucher, voilier et petits carreaux d'or pour l'épicier (il faut chercher les épices très loin et elles coutent très cher), escarboucle pour l'armurier.

Le travail et la guerre

On travaille du lundi au samedi, le dimanche est jour de repos pour aller à la messe. Chaque paysan doit 40 jours de guerre à son seigneur. Il va au combat avec ses outils agricoles adaptés au champ de bataille, car montés au bout d'un long manche en bois ; ce sont des armes d'hast : faucille pour faucher les pieds des ennemis ou les pattes des chevaux, soc de charrue (une arme redoutablement efficace grâce à sa tranche, son estoc et son crochet). Pendant que les hommes sont à la guerre, les femmes battent le blé avec un fléau sur un grand drap blanc. En effet, il ne faut perdre aucun grain. Une superstition veut que, si des grains tombent sur l'herbe, le diable pourra les récupérer et la récolte de l'année suivante sera désastreuse. Le battage est un travail collectif et permet aux femmes de papoter, donc d'échanger des nouvelles. Le paysan qui a aidé à la capture d'un ennemi reçoit un peu d'argent de son seigneur et va pouvoir agrandir son champ.

Devenir chevalier

Le métier des armes s'apprend dès l'âge de 6 ans. L'enfant est confié à un seigneur, son «parrain», qui fera son éducation. De 6 à 14 ans, le garçon travaille pour lui, puis il reçoit une épée en bois, puis une épée en fer. A 18 ans, il peut partir sur le champ de bataille sans équipement (trop cher, 1 armure = 40 vaches), il court derrière son seigneur pour s'aguerrir, apprendre à éviter les mauvais coups, lui passer ses armes. S'il réchappe du combat, il continue son apprentissage et sera adoubé à l'âge de 21 ans. Il reçoit alors son équipement (cotte de mailles, épée, casque, armure), cadeau de son parrain qui, à la fin de la cérémonie, lui donne la colée (dans le dos), dernier coup que le nouveau chevalier ne peut pas rendre. Une armure complète pèse entre 7 et 20 kg, selon la taille de la cotte. Il est des règles que l'on respecte à la guerre : un chevalier ne tue pas un chevalier ennemi, il peut en tirer une rançon contre sa liberté. Si ce dernier ne peut pas payer, il est fait prisonnier.

Les armes et les casques

La 1re arme de jet est le caillou (préhistoire). Puis viennent la fronde, l'arc (venu d'Angleterre au 6e siècle), l'arbalète, le canon à main (1360) qui sonne l'invention de l'artillerie, donc la fin de la chevalerie dans sa forme féodale et le début de la Renaissance. Côté casques : le heaume (1180), le grand heaume sans visière, le heaume avec visière (1300, arrondi pour dévier les flèches), la salade (casque passé en contrebande depuis l'Italie en pièces détachées dont l'une, la «salada», a la forme d'un saladier).

Des expressions qui ont traversé les temps

Au Moyen Age, «travailler au noir» signifie travailler dans le noir, la nuit (juste à la lueur d'une bougie). Cette activité est considérée comme hors la loi, elle fait une concurrence déloyale au travail légal qui est exercé à la lumière du jour.
Lors d'une bataille, les hallebardiers sont positionnés sur 5 rangs : le 1er a des lances courtes, le 2e des lances un peu plus longues jusqu'au 5e rang qui a des lances très longues (jusqu'à 4 m). Quand l'ennemi charge, le 1er rang, un genou à terre, le laisse approcher le plus possible et pointe ses hallebardes en avant au dernier moment, les rangs suivants debout abaissent les leurs, tous en même temps, et l'ennemi ne peut plus arrêter son élan. C'est un véritable mur de hallebardes qui lui tombent dessus et le transpercent, d'où l'expression «il pleut des hallebardes». Aujourd'hui, elle veut dire qu'il pleut très fort, car on a l'impression que les gouttes ressemblent à des lames qui transpercent le piéton.
La restitution orale en classe permettait aux collégiens de poser des questions, de faire des remarques et de donner leurs impressions. Un travail écrit et individuel débouchait sur des textes qui vont être envoyés à Armédia. Tous appréciaient l'atelier et cette façon d'apprendre différente et vivante. La classe de 5e B bénéficiait aussi de ce cours d'Histoire particulier, un peu différent puisqu'il n'y avait pas la calligraphie, l'accent étant davantage mis sur les armes, les casques, l'héraldique. La scène de l'adoubement était jouée dans les 2 groupes.
Un collégien se rendait le lendemain chez le preux chevalier et sa gente dame pour leur poser plein de questions et s'achetait même un arc avec son argent de poche. **H.P.**

Nécrologie

Mme Renée Bernard

née Grand

Renée Bernard née Grand, «vraie» Morézienne depuis plusieurs générations est née le 1/11/1927.
Sportive : athlétisme pendant sa jeunesse, du ski, du vélo pendant la guerre pour assurer le ravitaillement.
Mariée en 1947 elle a eu 6 filles avec Marcel son époux, 13 petits-enfants, 22 arrière petits-enfants et depuis 3 ans deux arrière arrière petits fils.
Femme forte et de caractère ,elle s'est occupée de ses filles à la maison tout en travaillant à domicile pour l'usine de lunetterie Morel ou elle travaillera jusqu'à sa retraite.
Elle aimait faire des balades en ski de fond pendant de nombreuses années avec son époux et Renée accompagnait un guide de randonnées à pied dans la région (appréciée pour sa connaissance des sites et des anecdotes locales).
Bénévole a l'association des familles, bénévole au ski club de Bellefontaine pour la Transjurassienne, bénévole à la croix rouge pour distribuer des colis au personne démunies.
Après le décès de son mari , elle passe son permis de conduire a 60 ans et continue de partager avec sa sœur Janine toujours présente dans sa vie des balades, des vacances..

Tant que la santé lui a permis de le faire, elle s'est occupée de sa maison, de son jardin et elle n'hésitait pas à peller la neige si c'était nécessaire.

Lajoux - Parc Naturel Régional du Haut-Jura

La filière Bleu de Gex Haut-Jura, première AOP fromagère labellisée par la marque «Valeurs Parc naturel régional» !

L'AOP Bleu de Gex Haut-Jura est la première filière fromagère à accéder à la marque «Valeurs Parc naturel régional». Les 44 exploitations laitières et les 4 fromageries de la filière Bleu de Gex sont à partir du 30 janvier 2021 officiellement marquées «Valeurs Parc». Cette marque nationale gérée par les Parcs naturels régionaux valorise des activités économiques faisant une place centrale à l'humain, à la préservation de l'environnement et à l'attachement au territoire. C'est donc tout naturellement que le Bleu de Gex s'est inscrit dans cette démarche éthique mettant en avant les pratiques vertueuses de la filière tout en l'ancrant un peu plus sur son territoire, le massif du Haut Jura.

Après un accueil positif de la part du Bureau du Parc naturel du Haut-Jura le 13 janvier dernier, l'officialisation du marquage s'est déroulée lors du Comité syndical du 30 janvier 2021 à la Maison du Parc à Lajoux. Mme Françoise Vespa, Présidente du Parc, a remis symboliquement une plaque de la marque «Valeurs Parc» à Nicolas Cannelle, Président du Syndicat du Bleu de Gex Haut-Jura.

Genèse et avenir de la démarche

Grâce à une convention datant de 2018 entre l'INAO (Institut National de l'Origine et de la Qualité) et la Fédération des Parcs, la marque «Valeurs Parc» fait partie des rares labels pouvant se superposer à celui de l'AOP. Ce n'est pourtant qu'en 2019 que le syndicat interprofessionnel du Bleu de Gex Haut-Jura et le Parc naturel régional du Haut-Jura initient ce projet. Ils ont alors conjointement travaillé à la rédaction d'une grille d'audit en confrontant les critères de l'AOP Bleu et ceux de la marque «Valeurs Parc». La marque «Valeurs Parc» vient en complément du cahier des charges de l'AOP sur des thèmes comme l'intégration des bâtiments d'élevage dans le paysage ou encore la préservation de la biodiversité. Les audits initiaux réalisés courant 2020 ont révélé que les pratiques d'élevage extensif de la filière Bleu de Gex sont en cohérence avec les valeurs du Parc naturel régional du Haut-Jura en particulier sur la limitation des engrais et le savoir-faire d'éleveur. Pour assurer le suivi de la démarche dans les prochaines années, les critères seront intégrés dans la démarche des audits AOP, les producteurs seront donc audités tous les 4 ans.
Cette marque est un outil précieux pour accompagner les bénéficiaires dans une démarche de progrès. A la demande des éleveurs, le Parc du Haut-Jura animera par exemple dès que cela sera possible (en fonction du contexte sanitaire) une formation sur la biodiversité et la gestion des milieux naturels. L'animation du territoire est également un volet important. Le Parc et le Syndicat du Bleu travaillent actuellement à des projets communs visant à mettre en relation les acteurs de la marque qui compte des produits alimentaires mais aussi des savoir-faire et des prestations d'accueil touristique sur le Haut-Jura. Il s'agirait par exemple d'un stage culinaire avec un chef local ou de sentiers de balade autour des fermes et des fromageries.

Mot des Présidents

Nicolas Cannelle, Président du Syndicat du Bleu de Gex Haut-Jura : *«Je suis très fier que notre filière soit la première AOP française à label. Au cours des audits, les producteurs ont dit leur souhait d'engagement dans la démarche, sur des thèmes variés : l'environnement, les paysages, la biodiversité, le bien-être animal… en cohérence avec nos pratiques agricoles et les attentes du consommateur. Accéder à la marque «Valeurs Parc», pour le Bleu de Gex, c'est aussi rejoindre un réseau d'acteurs économiques, avec des restaurateurs, des accompagnateurs sportifs, des lieux d'accueils touristiques… Autant d'espaces de notre territoire où le Bleu de Gex gagnera à être mis en avant ! Le Parc permet enfin l'accès à des moyens pour la formation, pour les échanges, pour la promotion collective».*

Françoise Vespa, Présidente du Parc naturel régional du Haut-Jura : *«Je suis fière que l'AOP Bleu de Gex puisse rejoindre notre marque «Valeurs Parc naturel régional». C'est le résultat d'un travail collectif avec la filière Bleu de Gex qui s'inscrit aussi dans les dialogues constructifs que le Parc mène avec les acteurs du monde agricole vis-à-vis des enjeux de qualité des produits et de production.*
Je me réjouis de ce nouveau partenariat entre le Bleu de Gex et le Parc et je remercie l'ensemble des acteurs de la filière pour leur engagement auprès de la marque».

Lavancia

35e Edition du bulletin municipal

Cette année la commune de Lavancia-Epercy fête la 35e Edition de son bulletin municipal.
En 1985 Mme Nicole Quey, alors adjointe du Maire Jacques Chevassus à l'Antoine, et Mme Colette Meynier, conseillère municipale, ont réalisé le premier exemplaire.
Il était alors entièrement dactylographié.
Un dessin exécuté au charbon par Colette Meynier illustrait la couverture.
La couleur apparaît pour la première fois en 1997.
Notre bulletin municipal évolue et s'enrichit au gré des événements qui animent le village.

Terre d'Emeraude

Terre d'Emeraude Communauté

Alors que la nouvelle Communauté de communes Terre d'Émeraude Communauté, aux ressources touristiques et agricoles importantes, se retrouve dotée de la compétence «Promotion du tourisme», dans quelle mesure la mise en relation entre les acteurs touristiques et agricoles pourrait-elle permettre de développer un tourisme local et durable bénéfique à ces deux filières ?

Terre d'Emeraude communauté et la Chambre d'Agriculture du Jura travaillent ensemble pour répondre à cette question à travers plusieurs objectifs :
- Créer du lien entre les acteurs du territoire et les fédérer autour de l'identité du territoire.
- identifier les acteurs dynamiques dans le domaine de l'agri-tourisme et mettre en relation les acteurs touristiques et agricoles.
- mobiliser et mettre en lieu les acteurs touristiques pour qu'ils accompagnent les agriculteurs vers l'agri-tourisme et les ouvrent au territoire pour répondre à des intérêts communs.

Le territoire présente en effet un important potentiel touristique, en particulier de pleine nature.
Néanmoins, il présente également de fortes disparités spatiales entre les différents secteurs de la CC.
L'attractivité touristique résulte d'une part de ces paysages qui offrent un cadre agréable pour la pratique d'activités en extérieur et d'autre part de la diversité des activités qui y sont proposées.
L'activité agricole peut être une ressource touristique essentielle car elle contribue à l'attractivité touristique du territoire à travers l'entretien des paysages.
L'évolution de la demande en termes d'activités de plein air conduit aussi à repenser l'offre et à l'adapter.
Si l'agriculture se positionne comme un support au tourisme, l'enjeu de ce travail ne doit pas uniquement se cantonner à des réflexions portant sur les exploitations.

Les liaisons entre les deux domaines doivent être portées aussi bien par les acteurs agricoles que par les acteurs touristiques.
Les activités agricoles sont appelées à se diversifier, sur la base du volontariat et de l'engagement des agriculteurs du territoire.
Nous savons que certaines exploitations agricoles ont déjà franchi le pas vers la diversification, en valorisant des filières de production, de transformation et de commercialisation, autour de la filière du Comté AOP par exemple.
Nous pensons que l'agriculture peut être un secteur d'activités multifonctionnelles, capable de remplir une série de services, que ce soit par le maintien de la biodiversité, des paysages ou des activités utiles à la communauté.
Quant aux acteurs touristiques, leur rôle et engagement sont tout aussi déterminants dans la qualification du potentiel touristique de l'agriculture et pour la mise en place et la valorisation des initiatives agri-touristiques.
La Chambre d'agriculture est en charge du projet et s'appuie notamment sur un groupe d'étudiants venant de formations et d'horizons divers, permettant d'intégrer une pluridisciplinarité et une complémentarité dans l'intervention au sein du projet. Chacun apporte ses compétences et connaissances acquises par ses expériences ainsi que ses conceptions et sa compréhension du monde rural et des enjeux auxquels celui-ci doit faire face.

Viry

Avec le retour d'un hiver «à l'ancienne» les réclamations augmentent en même temps que la couche de neige

Les services municipaux font face et anticipent

La période hivernale, qui a débuté sur notre secteur juste avant Noël 2020, n'a semble-t-il, pas été influencée par le réchauffement climatique.
Avec des températures descendant entre moins 10 et moins 18 degrés suivant les secteurs, et une couche de neige de 30 à 80 cm présente durant plus d'un mois en fonction de l'altitude, l'hiver d'antan a fait son retour en force sur le haut Jura sud.
Si certains ont apprécié ce retour à des conditions hivernales «normales», d'autres moins habitués ont bataillé, critiqué, tempêté, contre la neige et ses conséquences, insuffisamment prises en charge par les services techniques préposés ; en témoignent les appels pour réclamations à la mairie.
Coté commune, Alain Blondet, adjoint en charge de ces activités précise :
«Pour le centre village et le réseau communal, nous disposons de deux chasse-neige ; ceux-ci démarrent dès 4h du matin, lors de chutes de neige nocturnes; compte tenu de la longueur et de la complexité du réseau à déneiger, des priorités et des circuits sont définis. En ces périodes de chutes abondantes, malgré de longues journées de travail, c'est évident, tout le monde ne peut pas être déneigé en priorité et en même temps. Par contre chacun peut contribuer à faciliter le déneigement en libérant au maximum l'espace public pour faciliter le passage des engins (Ndlr. véhicules mal garés dans le village). Les particuliers doivent également éviter de se débarrasser de leur neige en la jetant sur la route. En ce moment, nous profitons de la période de redoux pour évacuer la neige stockée, car les prochaines chutes sont déjà annoncées, et nous devons être prêts».
Pour l'hiver prochain, en zone montagne, les véhicules devront disposer d'équipements spéciaux pour circuler, comme c'est déjà le cas chez nos voisins suisses ou allemands. Une mesure qui devrait aussi contribuer à diminuer le blocage des axes principaux mais qui, n'en doutons pas, sera loin de solutionner tous les problèmes.

Viry / Rogna / Choux

Les associations locales optimistes dévoilent les animations du 2e semestre sous réserve... ?

Avec la Maison des Associations comme pilote, les responsables des associations après avoir traité le calendrier du premier semestre ont défini comme suit le calendrier du 2e semestre 2021.
Juillet : Vendredi 2 : Kermesse du Sou des écoles ; samedi 3 : Assemblée générale du Club sportif de Viry (CSV) ; dimanche 4 : Sortie au Parc des oiseaux avec Pêle-Mêle ; samedi 10 : Tournoi de foot du CSV ; samedi 17 : Concours de pétanque des pompiers ; du lundi 19 au vendredi 23 : stage de cirque Pêle-Mêle (débutants) ; du lundi 26 au vendredi 30 stage de cirque Pêle-Mêle (confirmés).
Août : Dimanche : 8 Fête patronale de Choux ; samedi 28 : Pétanque du CSV ; samedi 28 : Fête patronale de Rogna.
Septembre : Samedi 4 : Fête de la bière de Gildas Crew ; dimanche 19 : Brocante de Pêle-Mêle ; samedi 25 et dimanche 26 : Week-end œnologique de Pêle-Mêle.
Octobre : Samedi 2 : Classes en Zéro et Un avec Pêle-Mêle ; samedi 9 : Soirée cabaret du Jumelage ; dimanche 10 : Thé dansant du Temps libre ; mercredi 13 : stage de natation de Pêle-Mêle ; vendredi 15 : Marché aux fruits et légumes du Sou ; vendredi 15 : Assemblée générale de Pêle-Mêle ; du lundi 18 au vendredi 22 : Stage de natation de Pêle-Mêle ; vendredi 22 : Assemblée générale et repas de la Fnaca de Viry Haut Jura Sud ; samedi 2 3 : Soirée dansante des pompiers.
Novembre : Samedi 13 : Goûter des 10 ans Pêle-Mêle ; dimanche 14 : Concours de Belote du Temps libre ; vendredi 19 : Soirée Beaujolais CSV ; samedi 20 : Assemblée générale Gildas Crew ; jeudi 25 : assemblée générale du Temps libre et repas ; vendredi 26 : Assemblée générale Rogna Fêtes et Sports ; samedi 27 : Marché artisanal de Noël : Gildas Crew et Salle des jeunes.
Décembre : Vendredi 3 : Vente de Cerf cuisiné par les chasseurs de l'ACCA de Viry ; samedi 4 : Assemblée générale de la Salle des jeunes ; dimanche 1er : Arbre de Noël de Rogna Fêtes et Sports ; samedi 18 : Journée Père Noël du Sou et du Jumelage ; dimanche 19 : Veillée de Noël à Rogna avec les Chants d'Hélios ; mardi 21 : Concert de Noël à Lavancia avec les Chants d'Hélios.
Bien entendu, cette programmation reste sujette à modifications, en fonction de l'évolution de la pandémie de Covid-19.

Arbent/Oyonnax

Le directeur de Géant Casino, Jérémie Marini part pour le Puy-en-Velay

Après cinq années passées en tant que directeur, Jérémie Marini, quitte Arbent/Oyonnax pour une nouvelle affectation à la tête d'un Géant Casino au Puy-en-Velay, en Haute-Loire.

Originaire de Chambéry, le Savoyard Jérémie Marini, âgé de 43 ans a déjà une grande expérience à la tête de Géant Casino. Il a commencé sa carrière à Megève, puis La Mure, sur plusieurs magasins à Grenoble, Bourg-d'Oisans, Albertville, puis Arbent/Oyonnax.
Ce montagnard d'origine s'est bien plu et a apprécié notre région, le Haut-Bugey et le Haut-Jura et surtout ces cinq années passées à Vaux-les-Saint-Claude où il habite avec son épouse et ses trois garçons.
Pendant toute cette période, Jérémie Marini a noué des liens forts avec beaucoup de personnes, une implication avec Jura Sud Foot où ses trois garçons ont joué et évolué dans différentes catégories et progressé.
Les trois garçons vont terminer leur scolarité, le plus grand à Lons-le-Saunier et les deux autres frères à l'Institution Saint-Oyend.
Malgré cette période compliquée dû au Covid-19, vendredi soir 22 janvier avait lieu en toute simplicité et amitié le pot de départ du directeur Jérémie Marini à Géant Casino, bien-sûr en respectant les gestes barrières, où le personnel et l'encadrement lui ont souhaité bonne chance dans son nouveau challenge, avec des mots et des petits cadeaux qui lui ont fait chaud au cœur.
Jérémie Marini gardera un très bon souvenir de ses équipes. Pour lui, Géant Casino est une grande famille, tout est simple et dans le respect des différentes tâches de chacun.
Notre journal L'Hebdo du Haut-Jura et du Haut-Bugey en dépôt bien-sûr à Géant Casino à Arbent/Oyonnax, lui souhaite une bonne continuation dans sa belle carrière au sein de Géant Casino et dans sa nouvelle affectation au Puy-en-Velay.

Dominique Piazzolla

Oyonnax

Pour sa 2e bougie Vegasian tape aux portes du E-commerce

C'est à la sortie d'Oyonnax que M. et Mme O avaient ouvert il y a tout juste 2 ans leur magasin. La supérette spécialisée en produits asiatiques depuis son ouverture en janvier 2019 a su faire sa place en ville et continue de se développer. Désormais c'est sur le terrain du numérique que le magasin compte étendre ses services. M. O avait déjà créé un site internet mais uniquement en version vitrine. Courant février c'est la partie E-commerce qui sera accessible permettant la vente en ligne d'une bonne partie des produits de l'épicerie. Après un gros travail en amont pour mettre en ligne les articles avec leurs descriptifs puis une phase de test pour valider et sécuriser les paiements, le site sera très prochainement opérationnel. Cette idée de proposer sa gamme de produits sur internet lui était venue en voyant beaucoup de clients venir parfois de loin pour acheter certains produits difficilement trouvables ailleurs. Leur permettre de recevoir chez eux directement représentera désormais un confort supplémentaire surtout dans ces temps de pandémie. L'envie d'investir internet avait été réfléchie il y a déjà bien longtemps mais c'est grâce aux initiatives de la Région Auvergne Rhône-Alpes que le projet a connu un coup d'accélérateur. En effet face à la situation sanitaire ayant entraîné la fermeture temporaire des commerces mais surtout force est de constater que près de 50% de petites structures ne possèdent pas de site web, la Région a mis en place depuis début janvier un dispositif baptisé «mon commerce en ligne». L'opération s'adressant aux commerçants ou artisans de proximité ayant moins de 10 salariés est un véritable coup de pouce pour se lancer dans l'aventure du numérique. Elle permet de financer les dépenses digitales liées à la création/ transformation de site internet, l'achat de nom de domaine ou d'hébergement ou toutes solutions pouvant booster les ventes via le web. Ainsi les dépenses réalisées entre le 1er janvier 2020 et le 30 septembre 2022 seront prises en charge tout ou partie selon les situations (entre 500€ et 1500€). Dans le cas de la supérette Vegasian cela lui permet d'étendre sa clientèle à toute la France. La livraison sera gratuite dès 80€ (7€ en dessous) partout en métropole. Pour les amoureux d'Asie ils pourront donc fêter le nouvel an chinois en se faisant livrer leurs produits fétiches directement chez eux. Cette année placée sous le signe du buffle sera célébrée le 12 février, comme en 2020 les festivités habituelles ne seront pas de mises mais cela n'enlèvera pas l'envie aux gourmands de goûter les saveurs d'ailleurs.

A.L
VEGASIAN :
176 cours de Verdun
01100 Oyonnax
www.vegasian.fr

Département de l'Ain

Le département de l'Ain et le FIPHFP s'engagent pour l'emploi des personnes en situation de handicap

Ce lundi 1er février 2021, le Conseil départemental de l'Ain signe officiellement sa 4e convention avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP), en présence de Jean Deguerry, Président du Département, Marc Desjardins et Guillaume Bonneville, respectivement Directeur et Directeur territorial AURA du FIPHFP, et Philippe Lambert, Directeur régional AURA de la Banque des Territoires.

A travers cette nouvelle convention qui s'étend sur la période 2021- 2023, le Département de l'Ain entend mener une politique coordonnée et concertée en matière d'insertion professionnelle et de maintien dans l'emploi des personnes handicapées. La convention triennale avec le FIPHFP permettra le co-financement de la politique RH-Handicap du Département. Elle s'articule autour de 3 axes principaux : le recrutement ; le maintien dans l'emploi ; l'information-sensibilisation. Pour financer l'ensemble de ces actions, le budget total alloué par le FIPHFP s'élève à 350 K€. Le Département quant à lui financera le dispositif à hauteur de 490 K€.

Jean Deguerry
Président du Département de l'Ain

«S'engager à mener une politique déterminée en faveur de l'insertion et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées ce n'est pas uniquement répondre à une obligation légale. C'est plutôt vouloir agir pour rendre concrète la pleine intégration de la personne handicapée au cœur de nos sociétés et contribuer à son épanouissement par la dimension essentielle à toute vie qu'est celle du travail et des relations sociales qu'il induit. Je me réjouis qu'avec un taux d'emploi de 6,6%, le Département de l'Ain dépasse l'obligation légale de 6%. Cependant, nous sommes toujours déterminés à poursuivre notre action en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap et c'est avec plaisir et volontarisme que nous reconduisons un plan d'action pluriannuel de trois ans».

Françoise Descamps-Crosnier
Présidente du Comité national du FIPHFP

«Dans cette période si singulière, nous devons tous nous réinventer afin qu'ensemble, nous consolidions les avancées déjà engagées et définissions les contours d'une société résolument inclusive».

A propos du FIPHFP

Créé par la loi du 11 février 2005 et mis en place fin 2006, le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP), finance les actions de recrutement, de maintien dans l'emploi, de formation et d'accessibilité des personnes en situation de handicap dans les trois fonctions publiques (ministères, conseils départementaux et régionaux, villes, hôpitaux...).

Il intervient sur l'ensemble du territoire et pour tous les employeurs publics en proposant des aides par l'intermédiaire de conventions pluriannuelles ou par le biais de financements ponctuels sur sa plateforme en ligne.

Le FIPHFP est un établissement public national dirigé par Marc Desjardins.

«Il est placé sous la tutelle des ministres chargés des personnes handicapées, de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière et du budget». (Décret n°2006-501 du 3 mai 2006).

Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

Plus d'infos : www.fiphfp.fr

Quelques chiffres

Le taux d'emploi des personnes en situation de handicap dans la fonction publique s'élève cette année à 5,83%, frôlant le taux légal de 6%. Les employeurs sont de plus en plus sensibles et volontaires quant au recrutement et au maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

Avec un taux d'emploi de 6,6%, le Département de l'Ain dépasse l'obligation légale. Il mène une politique de ressources humaines inclusive et a pour ambition de poursuivre ses actions en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap.

Vide Maison
Tous les jours sur rendez-vous
du 11/01 au 21/03
Meubles, petits électroménagers, bibelots, vaisselle, vêtements, outillages
Tél. 06.81.78.56.26 - 03.84.41.03.25
Masque obligatoire/ 2 personnes max
Gel hydroalcoolique à disposition
2, rue du Belvédère, SAINT-CLAUDE

Recherche

Recherche mécano auto pour voiture ancienne tél : 06 73 78 89 50

Divers

Recherche petite herbe de prairie et mousseuse sur le 3 points tél : 06 73 78 89 50

Vends

Vend coffret de chantier 200€ Tél : 06 73 78 89 50

Vend grosse charbonnette 15€/stère Tél : 06 73 78 89 50

Locations

Loue garage proche centre-ville à Saint-Claude (secteur cathédrale) 40 euros/mois Tél. 06.07.60.77.54.

Loue appartement T3 BIS 90m2 à 2min du centre-ville de Saint-Claude, ensoleillé + vue, copo sécurisée, grand garage, beaux espaces et nombreux rangements, balcon + salon + séjour + cuisine équipée + 2 chambres + salle de bain + WC. Chauffage, GDville individuelle. Prix : 600 euros + 90 euros de charges/mois, visite/rendez-vous au 06.18.56.16.01

Avis de décès

SAINT-CLAUDE

Martine, Patrick, Eric et leurs conjoints
Ses enfants
Laetitia, Amandine, Arnaud et leurs conjoints
Ses petits-enfants
Ses arrière-petits-enfants
Paulette, Andrée, Renée, ses sœurs
Ses neveux et nièces
Les familles parentes et amies
Ont la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Jeannine GIRARDET
Née MICHAUD

Survenu le 26 janvier 2021 à l'âge de 92 ans.
Selon sa volonté, la crémation a eu lieu dans l'intimité familiale.
La famille rappelle à votre souvenir
Son époux Roland GIRARDET décédé en 2019

Souvenir

SEPTMONCEL

Michel,

15 ans que tu nous as quittés.

Le temps qui passe n'efface pas la tristesse de la séparation et le vide laissé ne se comblera jamais.

Chaque jour qui passe nous pensons à ta toi.

Ton épouse et ta famille.

Parce que le meilleur des choix est d'avoir tous les choix, Hyundai propose la plus large gamme de SUV électrifiés. Nouveau KONA Electric et son autonomie de 660 km en ville(1), TUCSON Hybrid Nouvelle Génération avec son design avant-gardiste ou Nouveau SANTA FE Plug-in, le grand SUV 7 places hybride rechargeable. Découvrez-les chez votre distributeur.

HYUNDAI

Expo BELLAMY
1 rue du Pré des Dames
39570 Montmorot

5 ANS GARANTIE KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ *
8 ANS GARANTIE BATTERIE **

Consommations mixtes de la gamme KONA Electric (kWh/100 km): 15,0 - 15,4. Émissions CO_2 (g/km): 0.
Consommations mixtes (WLTP) de la gamme Tucson (l/100 km): 5,4-6,7. Émissions CO_2 WLTP (g/km): 127-154.
Consommations mixtes SANTA FE Plug-in: en cours d'homologation. Émissions CO_2 WLTP (g/km) : 40.
(1) Autonomie pour la version 64 kWh (selon cycle WLTP) : cycle mixte 484 km/cycle urbain 660 km. *La garantie 5 ans kilométrage illimité de Hyundai s'applique uniquement aux véhicules Hyundai vendus initialement par un Distributeur Agréé officiel Hyundai à un client final, conformément aux termes et conditions du carnet de Garantie Entretien & Assistance du véhicule.** Les batteries haute-tension de nos véhicules hybrides et électriques sont garanties 8 ans ou 160 000 km. Détails: hyundai.fr.

www.groupebellamy.com

TRIBUNE LIBRE

POURQUOI LA DESUNION A GAUCHE A ST-CLAUDE ? Ou : DE QUOI M. PONCET EST-IL LE NOM ?

La dernière municipale à Saint-Claude s'est passée autrement qu'à l'accoutumée, en tout cas à gauche: pour la première fois, il y eut deux listes concurrentes. Comment en est-on arrivé là ?

Bien sûr, on peut dire que ces deux listes représentent deux sensibilités politiques différentes, en tout cas de par l'engagement partisan de chacune des têtes de liste. Le PS de M. Poncet est plus europhile, promoteur de la décentralisation et a une approche économique plus libérale. Le PCF de M. Lahaut représente une économie plus centrée sur la nation, avec un Etat central fort, appuyé sur un Secteur Public conséquent. De là, sans doute une difficulté à se mettre d'accord quant à l'avenir de l'hôpital en particulier et des services publics en général.

D'ailleurs, la division avait déjà failli arriver. En 1995, une partie des socialistes d'alors préféra rejoindre la liste de M. Guichard, maire divers-droite sortant. Et partisan, comme M. Poncet aujourd'hui, d'avaliser déjà une décision administrative de fermeture des urgences de l'hôpital. Cependant, ces socialistes se retrouvèrent finalement isolés et la majorité d'entre eux s'allia avec M. Lahaut. Ensemble, ils gagnèrent l'élection face à une droite divisée. Alors, pourquoi ce qui a été surmonté en 1995 ne l'a pas été cette fois-ci ? Deux causes, liées entre elles, peuvent être envisagées:

-un contexte global qui aura vu une partie des citoyens de gauche se laisser gagner par les idées libérales de meilleure efficacité des pratiques et valeurs du Privé pour gérer une société. Il faut dire qu'ils ont bien été aidés en cela par une bonne partie de leurs leaders. Du gouvernement Jospin (1997–2002) à celui de Hollande qui a scellé l'abandon des classes populaires et ouvrières par le PS, tous ces hommes politiques ont souscrit au Marché libre et non faussé: privatisations (le gouvernement Jospin est celui qui a le plus privatisé), gestion du Public avec les méthodes managériales du Privé, non remise en cause de l'allongement de la durée de la retraite, aucune lutte sérieuse contre la désindustrialisation ni contre les licenciements et fermetures d'usines acceptés comme des lois quasi-naturelles. Le sommet étant atteint avec la première loi Travail de Hollande, portée par un certain Macron et accompagnée d'une violente répression policière annonciatrice des dérives constatées depuis.

-Et c'est dans ce contexte justement qu'intervient le facteur individuel: un homme, M. Poncet qui dit s'être engagé en politique à ce moment fondateur pour lui, étant même élu conseiller régional en 2016, sous les figures tutélaires de Hollande président et Macron ministre de l'économie. A chacun ses icônes. En tout cas, c'est avec cette filiation très libérale non masquée qu'il annonce ses ambitions pour Saint-Claude: inutile de se focaliser sur les fermetures de services de l'hôpital, on peut faire autrement et pas plus mal (croit-il), large ouverture de sa liste à droite jusqu'à des encartés chez Les Républicains (LR) et chez La République En Marche (LREM), soutien à sa liste de personnalités venues de la droite...

Maintenant, nous pouvons essayer une réponse à notre questionnement du début: la désunion à gauche et la défaite ont eu lieu avec un arrière-fond de casse des services publics face auquel M. Poncet a cru, un peu trop légèrement, que ses propositions libérales allaient emporter la conviction d'une majorité de citoyens. Trop pressé, il a sous-estimé les résistances possibles sur sa droite mais aussi sur sa gauche qu'il croyait tenir étant lui-même secrétaire du PS local et pensant la partie récalcitrante à ses vues trop faible pour lui résister sérieusement.

Hélas pour l'apprenti-sorcier, cette dernière ne s'est pas laissée enjamber aussi cavalièrement et ô scandale! a même usé d'un droit... auquel elle avait droit! Celui de proposer une véritable alternative à gauche aux premier et deuxième tours. Cependant, même si elle s'était retirée, pas sûr que M.Poncet, socialiste rose très pâle, aurait gagné tant sa volonté affichée d'accompagner la démolition sociale aurait eu du mal à mobiliser suffisamment d'électeurs de gauche.

Certes, sa campagne électorale qui fut plutôt offensive portera-t-elle peut-être un jour ses fruits ? En attendant, le paradoxe c'est que l'aîné Lahaut aura représenté la jeunesse et l'avenir d'une gauche authentique tandis que le benjamin Poncet renvoie plus au vieux marais centriste aux alliances fluctuantes entre bords mouvants.

Alain Lorenzati

TRIBUNE LIBRE
«Si vous voulez qu'on tolère ici votre doctrine, commencez par n'être ni intolérants ni intolérables.»
Voltaire

SOYONS SOLIDAIRES MALGRE NOS DIVERGENCES...

SJe répondrai brièvement d'une part à Monsieur Francis Lahaut qui n'a toujours pas compris que la campagne électorale était terminée et qu'une très grande partie de la population ne veut plus adhérer à sa politique et d'autre part à Monsieur André Jannet qui continue d'appeler « au combat » alors que le rôle du comité de soutien est de soutenir notre hôpital du Haut Jura Louis Jaillon pour préserver, développer ses services existants et pouvoir en créer d'autres.

Je rappellerai qu'un programme électoral ne peut pas porter uniquement sur un sujet comme ce fut le cas lors de la dernière campagne électorale avec notre hôpital. Le rôle d'un élu n'est–il pas de pouvoir anticiper sur les évènements, voir les créer ?

Monsieur Farid Lagha vous avez raison. Sans reprendre tous les éléments que nous pouvons lire dans votre article, vous écrivez « depuis des dizaines d'années l'hôpital public est fragilisé par les politiques d'économie successives. L'hôpital du Haut Jura n'y échappe pas et il est aujourd'hui menacé par des réductions de services »…Oui le personnel est fatigué, usé, car nous lui demandons beaucoup et particulièrement dans ces périodes difficiles que nous traversons.

Pour avoir dirigé une Association durant de nombreuses années qui avait encore des avantages dont ne bénéficiait plus la santé, j'ai pu constater que les budgets qui nous étaient alloués n'étaient pas toujours à la hauteur de nos besoins mais nous avions encore la chance de traiter directement avec les services du Département et de l'État, ce que les hôpitaux ne pouvaient pas faire.

Depuis une quinzaine d'années, bien avant le mouvement des gilets jaunes dont je partage certaines revendications, j'ai alerté les différents présidents du Conseil d'Administration et aujourd'hui du Conseil de Surveillance. Je leur demandais qu'ils puissent organiser une rencontre avec tous les maires de France et Présidents qui ont un ou des hôpitaux sur leurs communes et qu'ils montent à BERCY pour demander et exiger les budgets dont ils ont besoin pour le fonctionnement de leurs hôpitaux.

Je n'ai pas été écouté et les budgets des hôpitaux sont votés depuis des années sans tenir compte des besoins réels et ils ne bougeront plus exceptés si nous bénéficions de services nouveaux ou d'extension de services. Ce qui a été obtenu durant cette pandémie restera à la marge et c'est dramatique.

Les maires et présidents qui siègent depuis plus de 25 ans savaient bien ce qui se passerait dans leur propre commune. Ils n'ont pas voulu s'organiser pour apporter les solutions et nous voyons les résultats aujourd'hui. Le combat devait être mené au cours de ces 25 dernières années et non pas quand malheureusement il ne reste que des miettes à glaner. Alors comment répondre à Monsieur Farid Lagha quand nous savons que notre hôpital souffre de sous effectif ?

J'aimerais tant lui dire que demain, l'hôpital Louis Jaillon du Haut Jura va bénéficier de crédits supplémentaires qui aideront à répondre à toutes ses revendications mais nous savons qu'il n'en sera rien.

Il est demandé de faire aussi bien, voir plus avec le personnel existant et nous constatons que cela n'est plus possible aujourd'hui. Il faut peut être réfléchir à la réorganisation de certains services et savoir écouter le personnel mais ce ne sera pas suffisant.

La feuille de route de l'ARS imposée au Directeur de l'Hôpital ne peut pas toujours être partagée. Des décisions irréversibles ont été prises et nous ne pouvons que le regretter. Cependant, il y a aujourd'hui des services que nous savons en danger. Il nous faudra être fort et unis dans les semaines à venir pour pouvoir les conserver.

Actuellement, les différents services de notre hôpital fonctionnent bien, sachons le dire et les préserver.

POGGIALI René

Cyclo-Cross

Championnat du Monde de cyclo-cross U23

Lauriane Duraffourg dans le top 20

Dimanche 30 janvier avait lieu les championnats du monde de cyclo-cross U23 sur le circuit d'Ostende, en Belgique, à 13h.30.

Lauriane Duraffourg participait à ces championnats du monde pour la première fois de sa jeune carrière.

Cette course était donc spéciale pour elle et symbolisait la dernière épreuve de la saison.

A l'issue de la course la hollandaise Fem Van Empel s'est imposé avec 3 secondes d'avance sur sa compatriote Aniek Van Alphen, et est devenue la nouvelle championne du monde de cyclo-cross U23, succédant à la Française Marion Norbert-Riberolle, qui a terminé 10e dimanche.

Le Top 20 était complété par 3 autres francophones, à savoir, Anais Morichon 14e, la jurassienne Lauriane Duraffourg 17e et la Championne de France Amandine Fouquenet 19e.

Pour ses premiers championnats du monde Lauriane Duraffourg peut être fière d'elle en intégrant le Top 20.

Nous reviendrons sur sa performance dans notre prochaine édition.

Ski de Fond

«Mes Belles Combes» en remplacement de «Les Belles Combes»

Le report de l'évènement au 20 et 21 février n'a pas suffi. La situation sanitaire ne connait pas l'amélioration espérée. Le comité d'organisation des Belles Combes a le regret d'annoncer aujourd'hui l'annulation de ses courses pour cet hiver. Les inscrit(e)s pour 2021 ont le choix de se faire rembourser, ou de reporter leur inscription à l'année prochaine.

Par contre, la neige est bien là et donc pourquoi ne pas faire : «Mes Belles Combes» ?

Mes Belles Combes, une alternative «virtuelle»

Vous décidez de la date (entre le 7 février et la fin de cette saison de ski), du parcours (12, 22 ou 37 km), et c'est GRATUIT. Les parcours seront balisés avec un départ de La Pesse (parking «Sous les Bois»). Dans Mes Belles Combes, vous pouvez choisir une seule boucle, ou plusieurs, les faire autant de fois que vous voulez sans limite d'âge. Avec tout le loisir, si le cœur vous en dit, de vous arrêter pour admirer les Belles Combes haut-jurassiennes.

En plus, en participant à Mes Belles Combes, vous aurez la possibilité de gagner un des nombreux lots offerts par nos partenaires, par tirage au sort.

Les Belles Combes tiennent à remercier tous leurs partenaires, publics et privés, qui leur sont restés fidèles malgré les aléas de cette année difficile :

Bleu de Gex Haut-Jura, Volvo Lons-le-Saunier/Perrigny, Accéo-Tadéo, La Mode Du Sport - GSG, La Vie Claire Les Rousses, Vauhti, APS Assurances - MMA Orgelet, sarl Moyse - Travaux Forestiers, Crédit Mutuel Saint Claude & Haut-Jura, La Pessière, Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude, Jura - Le Département, Région Bourgogne - Franche-Comté.

Jura Sud Foot

6e tour de la Coupe de France

Jura Sud Foot s'impose sans trembler

Jura Sud Foot a passé le 6e tour de la Coupe de France sans encombre, avec une victoire 5/0 sur le stade de la Malcombe de Besançon, contre Belfort Sud ce dimanche 30 janvier.

Malgré le manque de rythme provoqué par l'arrêt des championnats, la logique a eu raison de Belfort Sud, évoluant en R1, face à Jura Sud Foot, l'équipe de N2.

Kabeya ouvrait le score à la 23e minute de jeu. A la mi-temps le score restait de 1/0 et Belfort Sud pouvait encore espérer. Mais la deuxième mi-temps fut une formalité pour les Jurasudistes. Kabeya doublait la mise à la 54e minute et à la 55e minute Sahnoun se voyait expulsé pour un deuxième carton jaune.

A 11 contre 10 Jura Sud Foot déroulait, en aggravant le score par 3 fois : Sy à la 69e, Kilic à la 73e et Kabeya concluait la partie par un coup du chapeau avec son 3e but à la 90e.

Au prochain tour, Jura Sud affrontera le Racing Besançon, évoluant en N3. Le match aura lieu le dimanche 7 février, à 13h. et à huis clos. L'adversaire reste à la portée des Jurasudistes mais le match risque d'être plus serré cette fois.

Photos Jura Sud Foot

SAINT-CLAUDE : Ecole Municipale des sports

Inscrivez votre enfant pour les vacances d'hiver 2021

La Ville de Saint-Claude propose une École Municipale des Sports pour les jeunes âgés de neuf à quatorze ans, qui se déroule les trois premiers jours de chaque période de vacances scolaires.

Pour les vacances d'hiver les 8, 9 et 10 février 2021

L'objectif de ce dispositif est de permettre aux jeunes, encadrés par une équipe d'Éducateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives (ETAPS), de découvrir toute une palette d'activités dans un cadre ludique et sportif. Les sports pratiqués sont très variés et adaptés à la saison (sports collectifs, d'opposition, randonnée, ski, VTT, escalade, etc.). La tranche d'âge retenue permet de faire le lien entre des jeunes de primaires et des collégiens.

Avec un tarif compris entre 8 et 14€ pour les trois jours, l'École Municipale des Sports est ouverte au plus grand nombre.

Toutefois attention, le nombre de places est limité à vingt-quatre enfants pour chaque période.

Les inscriptions sont ouvertes trois semaines avant le début de la période. Ainsi, pour les vacances d'hiver, les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes* !

Mesures Covid-19 : Merci à chaque participant de se munir obligatoirement d'un masque.

*programme et fiche d'inscription téléchargeables sur www.saint-claude.fr

Renseignements et inscriptions :

Hôtel de Ville
Service Événementiel municipal
32, rue du Pré – BP 123
39206 SAINT-CLAUDE Cedex
Tél. 03 84 41 42 62
Mail : service.evenementiel@mairie-saint-claude.fr

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi, de 8h.30 à 12h. (sauf le jeudi, 11h.) et de 13h.30 à 17h.30

L'HEBDO DU HAUT-JURA et du HAUT-BUGEY

Siège social : 64, rue du Pré
39201 SAINT-CLAUDE
Tél. 03 84 33 14 64
B.P. 30006

Régie Publicitaire :
Tél. 03 84 33 14 64
commercial.hebdohautjura@gmail.com

Rédaction
redaction.hebdohautjura@gmail.com

Direction-Rédaction
d.piazzolla.presse@gmail.com

Directeur de publication
Dominique Piazzolla
Impr. Franche-Comté
Impressions Auxonne
RCS 537 478 281
ISSN 2494-4513

Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement.
Certification PEFC. Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées : 100%. Ce journal est imprimé sur un papier UPM porteur de l'écolabel européen sous le numéro FI/37/001. Eutrophisation : PTot 0,011 kg/t.

Rugby F.C.S.C.

Le site officiel du F.C.S.C. se relooke Éclaircie visuelle

On vit une époque difficile. La Covid sème son lot de désolation et grignote notre quotidien.

Si les stades sont vides, les championnats éteints, la passion mise en sourdine, la vie continue, malgré tout.

Dans ce décor sombre et cet horizon bouché, le club subit mais continue à œuvrer pour conforter sa place dans l'élite régionale. Et dans cet esprit, il a tourné une nouvelle page. Une page liée à la communication. La communication, moteur indispensable à la vie associative et sportive.

On a pu donc découvrir une nouvelle vitrine, voulue par le Président Michel Da Silva et son équipe. Celle d'un site moderne, clair et créatif.

Florian Fournier en charge de la cellule communication s' est entourée d' une équipe dynamique (voir ci-dessous) qui a œuvré ces dernières semaines pour la mise en place de cette évolution.

Ce sera donc une éclaircie visuelle dans un ciel encombré de nuages menaçants.

Le club remercie le «Studio Couchouron» -webdesigner- partenaire officiel qui a mis en page et créé cette nouvelle présentation.

Sans oublier Michel Bessard, créateur et responsable du site actuel (et du site historique «en ciel et blanc»). Celui-ci continuera -dans l'immédiat- à œuvrer sur le nouvel outil.

Michel Bessard

LES HOMMES :
Responsable communication : Florian Fournier
Support : studio COUCHOURON (webdesigner)
Rédactionnel : Michel Bessard (seniors et E.D.R.)
Guy Monneret (équipes jeunes)
Photos : Michel Bessard (reportages matchs)
Jean-Yves Couchouron - Guy Monneret

Jura Sud Foot

Daniel Cornu récompensé pour son engagement dans le bénévolat

Daniel Cornu, entraîneur de l'équipe 3, a reçu la médaille d'argent de la jeunesse, des sports, et de l'engagement associatif par Monsieur le ministre de la jeunesse et des sports Michel Blanquer.

Arrivé en 2004 à JSF, Daniel est bénévole au club en organisant les matchs de la N2, derrière le comptoir au club house, entraîneur mais a aussi organisé la coupe du monde des quartiers à St Claude en 2010.

«Les heures de bénévolat, ça ne se compte pas»

Félicitations Daniel pour ton engagement.